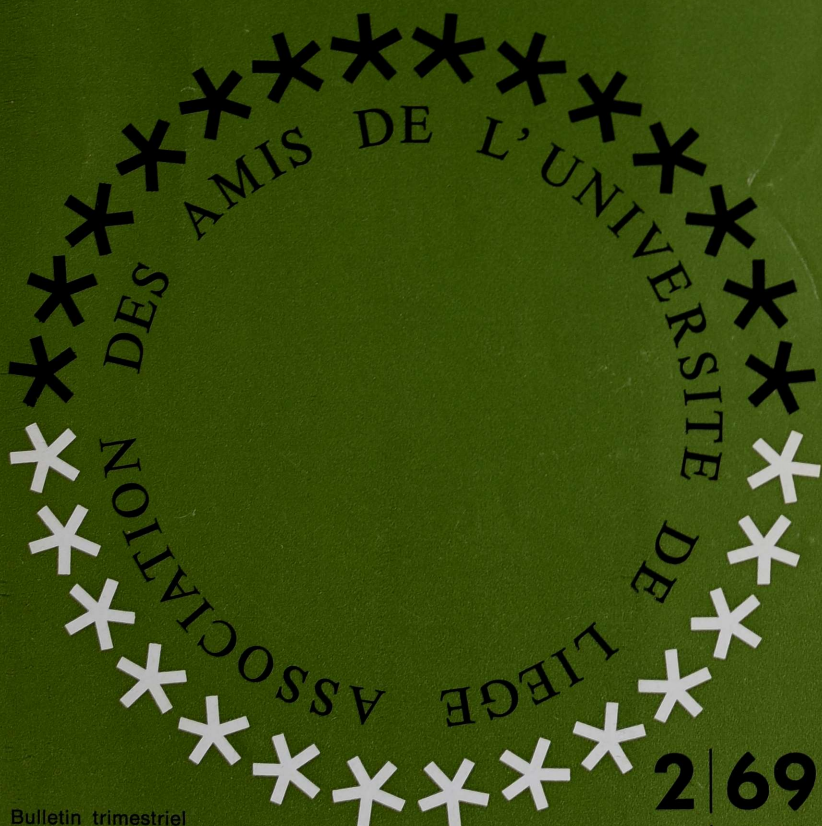


P1196 B
Revue Universitaire
de Liège



Bulletin trimestriel
41^e année, numéro 2/1969
42^e année, numéro 1/1970

2 | 69
1 | 70

Association des Amis de l'Université de Liège

a. s. b. l.

objectifs

Servir l'Université, tout particulièrement dans sa mission humaine et sociale vis-à-vis du public, de ses étudiants — présents et futurs — et de ses diplômés

Servir ses membres, notamment par des publications et autres activités d'information

ont présidé l'association depuis sa fondation

† Emile Digneffe (1929-37); † Jules Duesberg (1937-47); † Albert Dewandre (1947-61)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. A. LEROUX, Ingénieur A.I.Lg., Administrateur de sociétés.

Vice-Présidents : MM. M. DUBUISSON, Recteur de l'Université de Liège, et J. REY, Président de la Commission exécutive des Communautés européennes.

Secrétaires : MM. R. CLEMENS et J. STASSART, Professeurs à l'Université.

Trésorier : M. A. FETTWEIS, Professeur à l'Université.

Membres : MM. M. ALBERT, Premier Président de la Cour d'Appel de Liège; J. ANDRE, Directeur Général de la Société provinciale d'Industrialisation; M. BASTIN, Directeur du Centre d'Information et d'Education populaire du M.O.C., Secrétaire Général de la Fondation Travail-Université; L. CAMU, Président de la Banque de Bruxelles; P. CLERDENT, Gouverneur de la Province de Liège; J. CONSTANT, Procureur Général à la Cour d'Appel de Liège, Professeur à la Faculté de Droit; L. DABIN, Professeur à la Faculté de Droit; Th. DARRAS, Docteur en médecine, Past-Président de l'Association des Anciens de l'U.Lg. à Kinshasa; J. DELCHEVALERIE, Directeur Général à l'Université de Liège; E. DELEIXHE, Docteur en médecine; G. DELEIXHE, Sous-Directeur adjoint à la Banque de Bruxelles, Fondateur-responsable de la Section Bruxelloise de l'Association des Amis de l'U.Lg.; G. DELREE, Docteur en médecine, Président de l'A.M.Lg.; J. DEMBOUR, Professeur à la Faculté de Droit, Secrétaire du Conseil d'administration de l'Université; R. DEPRez, Ingénieur A.I.Lg., Secrétaire Général de l'A.I.Lg.; A. DE SCOVILLE, Professeur à l'Université de Lubumbashi, Past-Président de l'Association des Anciens de l'U. Lg. à Lubumbashi; N. DESSARD, Ingénieur A.I.Lg.; P. DEVAUX, Inspecteur Médecin vétérinaire, Bourgmestre de Neufchâteau; Ch. DONNAY, Ingénieur à l'usine d'Athus de la S. A. Cockerill-Ougrée-Providence, Président de la Section du Sud-Luxembourg de l'Association des Amis de l'U. Lg.; W. ESSER, Professeur à la Faculté de Médecine; P. EVRARD, Professeur à la Faculté des Sciences appliquées, Président de la S. C. Maison des Etudiants; L. G. FRAIGNEUX, Directeur des ventes honoraire de la S. A. Usines à Tubes de la Meuse, Président de l'A.L.D.Lg.; F. GRAINDORGE, Administrateur-Délégué de la S. A. Etablissements F. Graindorge; R. GROSJEAN, Président du Conseil universitaire du Personnel scientifique; P. HARSIN, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; J. LABARBE, Doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres; P. LALOUX, Professeur honoraire à la Faculté de Droit, Président du Conseil d'administration de la Société royale Asturienne des Mines; R. LALOUX, Administrateur-Directeur Général de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre; A. LOUSSE, Recteur honoraire et Doyen de la Faculté de Médecine vétérinaire; R. MARECHAL, Professeur à l'A. R. de Liège I, Président de l'Association des Mathématiciens A.M.U.Lg.; E. MASQUELIER, Ingénieur A.I.Lg., Régent honoraire de la Banque Nationale de Belgique; Ch. MASSONNET, Professeur à la Faculté des Sciences appliquées; E. MERSCH, Directeur du siège de Liège de la Banque de Bruxelles; R. MUSHIGO, Conseiller à la Cour d'Appel de Kinshasa, Président de l'Association des Anciens de l'U.Lg. à Kinshasa; J. NAGELMACKERS, Banquier à Liège; J. NYS, Président de la Société provinciale liégeoise de Médecine vétérinaire; J. NYST, Vice-Président de la Société des Transports Intercommunaux de la Région Liégeoise, Trésorier de l'A.I.Lg.; L. OLIVIER, Consul Général de Belgique, Président de l'Association des Anciens de l'U.Lg. à Lubumbashi; R. RAMACKERS, Secrétaire Général de la Société générale Coopérative; A. RINGLET, Docteur en médecine, Président de l'Association Namuroise des Anciens de l'U.Lg.; J. ROSKAM, Professeur émérite à la Faculté de Médecine; A. SAMBON, Docteur en médecine, Président de la Section de Mons-Borinage de l'Association des Amis de l'U.Lg.; H. SARLET, Directeur du Laboratoire de contrôle et de recherches à la S. A. Carideng, Président de l'Association des Chimistes A.C.Lg.; C. STAINIER, Professeur émérite à la Faculté de Médecine, Président du Cercle scientifique des Anciens élèves de l'Institut de Pharmacie Gilkint; G. STIENNON, Directeur-adjoint au Centre d'Etudes Nucléaires de Mol, Président de la Section de Campine de l'Association des Amis de l'U.Lg.; G. VANDERSMISSEN, Directeur de la Fondation A. Renard; M^{me} J. WATHELET-WILLEM, Chef de Travaux à la Faculté de Philosophie et Lettres, Présidente de l'Association des Romanistes A.R.U.Lg.; MM. A. WILEUR, Secrétaire Général de la S. A. Le Grand Bazar de la Place Saint-Lambert; L. WINAND, Professeur à la Faculté des Sciences.

Commissaires : MM. P. FRAIPOINT, Professeur émérite à l'Université, et P. MARTIN, Président émérite du Tribunal de Première Instance de Liège.

SECRETARIAT PERMANENT

Secrétaire Général : M. J.-M. TEHEUX, Docteur en droit.

Secrétaire d'administration : M^{me} H. FUNCKEN-SCHYNTS, Docteur en droit.

Secrétaire adjointe : M^{me} P. HUSKIN-HANSOUL, Assistante sociale.

PATRIOTIQUE S. A.

finance l'établissement d'une

CARRIERE LIBERALE

telle que MEDECIN, PHARMACIEN... et l'assure
par son assurance du

REVENU GARANTI

l'assurance CARRIERE par excellence



Demandez notre plan carrière à votre courtier ou agent, ou à :

PATRIOTIQUE s. a.

ANVERS : 1, Avenue de France.

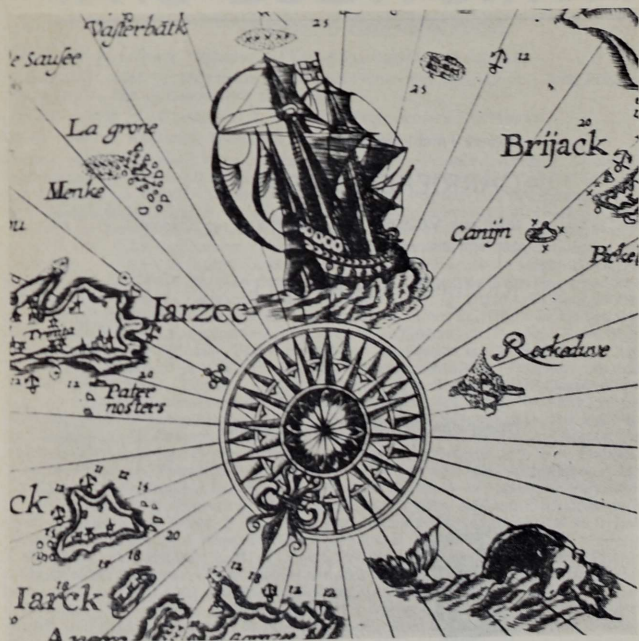
Tél. : 03/33.98.95

BRUXELLES (succursale) : 57b, Avenue d'Auderghem.

Tél. : 02/35.60.07

Inspection pour LIEGE : 17, Quai Marcellis.

Tél. : 04/42.46.41



Lucas Jansz. Waghenaer
« Thesoor van de Zeevaart » - 1609
(Musée National de la Marine - Anvers)

Jamais désorienté !

Partout en Belgique et à l'étranger, toujours vous trouvez une agence, une filiale ou un correspondant de la Société Générale de Banque.



**Société Générale
de Banque**

Revue Universitaire de Liège

41^e année, numéro 2/1969

42^e année, numéro 1/1970

Bulletin trimestriel
de l'Association des Amis
de l'Université de Liège

(Association générale des anciens étudiants de Liège)

A.S.B.L. placée sous la présidence d'honneur de Sa Majesté le Roi

Périodique publié avec l'appui du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture

Secrétariat général

2, rue Charles Magnette (2^e étage), Liège

Téléphone : 04/23.98.20

C.C.P. : 1507.13



Sommaire

	Pages
• L'Assemblée générale de 1970	5
• Le rattachement de la Faculté de Médecine vétérinaire à l'Université de Liège - Allocution d'accueil, par M. André Leroux, Président de l'Association des Amis de l'Université de Liège	9
• Une nouvelle Faculté à l'Université de Liège, par M. Maurice Welsch, Doyen de la Faculté de Médecine	11
• Passé, présent et avenir de la Faculté de Médecine vétérinaire, par M. Albert Lousse, Recteur honoraire, Doyen de la Faculté de Médecine vétérinaire	15
• Au nom des Anciens de Cureghem, par M. Jean Nys, Président de la Société provinciale liégeoise de Médecine vétérinaire	25
• Les Amis de l'Université de Liège en 1969, par M. Jean-Marie Teheux, Secrétaire Général de l'Association	27
• Prix des Amis de l'Université de Liège	31
• <i>Au fil des jours...</i>	
En hommage à la mémoire de M. René Cordonnier	33
Exposition Rembrandt	33
Séance solennelle d'ouverture de l'année académique 1969-70	34
Colloque sur Sainte-Beuve	34
Droit et Vie des affaires	35
M. Claude Renard, Président de l'AUPELF	35
Le rendement scolaire	35
Innovation à la Bibliothèque de l'Université	36
La Chorale universitaire a vingt ans	36
Une Fédération universitaire de Mons-Borinage	36
Les Amis de l'Université de Bujumbura	37

Colloques sur « l'Université et la Ville »	37
Un Centre des technologies nouvelles à Liège	38
Un Conseil professionnel de la Chimie	39
Théâtre universitaire	39
Les Liégeois à Bruxelles	39
Situation des travaux au Sart-Tilman	40
Recueil d'études Paul Harsin en souscription	41
• <i>Nouvelles des Associations</i>	
Association des Mathématiciens	43
Association Namuroise des Anciens	43
Association des Anciens à Lubumbashi	44
Association des Anciens à Kinshasa	44
Association des Diplômés en Education physique ADISEPUL	44
Assemblée générale de l'A.I.L.g.	45
A.L.D.L.g. : séminaires et nouvel Annuaire	46
• In Memoriam	47
• Nouveaux membres de l'Association	49
• Répertoire des annonces	52

Les droits de reproduction, traduction et adaptation des textes et illustrations sont réservés.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Réalisation de cette Revue tirée à 9.100 exemplaires :

Hélène Funcken, Paulette Huskin, Joseph Stassart et Jean-Marie Teheux.

L'assemblée générale de 1970

Le vendredi 24 avril dernier, l'Assemblée générale annuelle des Amis de l'Université s'est tenue dans le grand auditorium de l'Institut de Zoologie mis, comme les années précédentes, à la disposition de notre Association par M. le Recteur M. Dubuisson.

M. le Président A. Leroux adressa tout d'abord les souhaits de bienvenue de l'Association à la nombreuse assistance et salua la présence de M. le Recteur Dubuisson, de M. le Vice-Président Cl. Renard, des Membres du Conseil d'administration et des Professeurs de l'Université, des représentants des Associations de diplômés ainsi que des orateurs de la soirée : M. M. Welsch, Doyen de la Faculté de Médecine, M. A. Lousse, Doyen de la Faculté de Médecine vétérinaire, M. le Dr. Nys, Président de la Société provinciale liégeoise de Médecine vétérinaire, entourés de confrères spécialement invités en raison de la Manifestation publique consacrée, à l'issue de l'Assemblée générale, au rattachement à l'Université de Liège de la réputée Faculté de Cureghem.

Après avoir excusé les membres empêchés d'assister à cette séance et notamment M. le Président Rey, M. le Ministre Parisis, M. le Gouverneur Clerdent et M. le Professeur Clémens, Administrateur-Secrétaire, le Président pria l'assistance d'observer quelques instants de recueillement à la mémoire de tous les Amis de l'Université décédés depuis la dernière Assemblée et particulièrement de MM. les Professeurs Georges Guében et Albert Severyns, tous deux membres de notre Conseil depuis de nombreuses années, de M. le Professeur Paul Fourmarier, doyen d'âge des diplômés et amis de l'Université, ainsi que de M. René Cordonnier, Secrétaire administratif au service de l'Association de 1953 à 1959. Après approbation du procès verbal de l'Assemblée de 1969, le Président tint à remercier tous ceux qui, au cours de l'exercice écoulé, ont apporté leur soutien à l'action de l'Association et spécialement les Autorités académiques, les Professeurs et les dirigeants des Associations de diplômés.

La parole fut ensuite donnée à M. J.-M. Teheux, Secrétaire général, qui fit la synthèse des activités de l'Association en 1969 (1) et à M. le Professeur A. Fettweis, Administrateur-Trésorier, qui donna connaissance de la situation financière satisfaisante de l'Association.

Après approbation de ces rapports, le Président adressa des remerciements à la Commission administrative du Patrimoine de l'Université pour son aide généreuse qui permet de poursuivre l'action entreprise en matière d'information sur les carrières universitaires, ainsi qu'au Ministère de l'Education Nationale pour la précieuse subvention qu'il accorde à l'Association.

Il fut ensuite procédé aux élections statutaires annuelles et d'abord au renouvellement du mandat des administrateurs sortants et rééligibles. De plus, le Président proposa l'élection d'un certain nombre de personnalités qui ont bien voulu accepter d'apporter à l'Association un concours

(1) Voy. « Les Amis de l'Université de Liège en 1969 », p. 27.

apprécié. Ce sont M. le Doyen A. Lousse, pour la Faculté de Médecine vétérinaire, M. le Doyen J. Labarbe, pour la Faculté de Philosophie et Lettres, M. René Grosjean, Président du Conseil universitaire, pour le personnel scientifique, puis, en tant que délégués des groupements d'anciens : M. le Dr. Paul Devaux, Inspecteur Médecin vétérinaire, M. le Dr. Jean Nys, Président de la Société provinciale liégeoise de Médecine vétérinaire, M. Raymond Maréchal, Président de l'Association des Mathématiciens, M. Mushigo, Conseiller à la Cour d'appel et Président des Anciens de l'U.Lg. à Kinshasa et M. Léon Olivier, Consul général de Belgique et Président des Anciens de l'U.Lg. à Lubumbashi. Ont été également appelés à siéger au Conseil un certain nombre de diplômés de l'Université de Liège, représentant les milieux économiques et sociaux. Il s'agit de : M. Jules André, Directeur général de la Société Provinciale d'Industrialisation, M. Max Bastin, Directeur du Centre d'Information et d'éducation populaire du M.O.C., Secrétaire général de la Fondation Travail-Université, M. Roger Ramackers, Secrétaire général de la Société Générale Coopérative, M. Georges Vandersmissen, Directeur de la Fondation Renard.

Toutes ces propositions ont été ratifiées par applaudissements.

La séance se poursuit par la remise des Prix des Amis de l'Université qui cette année étaient au nombre de cinq. Le Président rappela les objectifs des Prix et rendit hommage à M. le Professeur Stassart, Administrateur-Secrétaire, qui fut l'excellent rapporteur général de ce concours et aux nombreux Professeurs qui ont bien voulu, par leurs rapports de lecture, éclairer le Conseil de leurs précieux avis.



Le Président A. Leroux entouré des lauréats et de leurs conjoints.

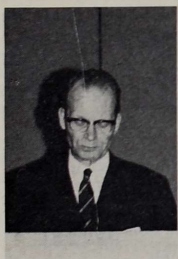
Les lauréats, à l'appel de leur nom et après que le Président eut exposé leurs mérites, vinrent recevoir leur diplôme à la tribune. Ce sont :

- Madame Odette Bouquiaux-Simon, Chef de travaux à la Faculté de Philosophie et Lettres, pour « Les lectures homériques de Lucien ».
- Monsieur Jean-Pierre Massaut, premier Assistant à la Faculté de Philosophie et Lettres, pour « Josse Clichtove, l'humanisme et la réforme du clergé ».
- Madame Monique Rousseau-Gérard, ancien Aspirant du F.N.R.S., pour « Les mentions religieuses dans les tablettes mycéniennes ».

— Monsieur Jean-Pierre Swings, Assistant à l'Institut d'Astrophysique, pour les « Raies interdites en absorption solaire ».

— Monsieur Paul Osterrieth, Chercheur qualifié du F.N.R.S. à la Faculté de Médecine, pour ses « Recherches sur la structure et la fonction des couches externes du virus de la forêt de la Semliki. Modifications par l'action de la caséinase C », qui se vit attribuer le Prix de Launoit. Le Président déclara ensuite ouvert le concours 1971, réservé aux ouvrages publiés durant l'année académique 1969-1970 (1).

Il donna enfin un aperçu de la situation actuelle des travaux au Sart Tilman (2).



M. le Doyen Welsch



M. le Recteur Lousse



M. le Docteur Nys

Ayant émis le vœu d'une année féconde pour l'Université et pour l'Association, il proposa l'envoi d'un télégramme à Sa Majesté le Roi, Président d'Honneur de l'Association. Avant de clôturer la réunion statutaire, il rappela le programme de la seconde partie de la soirée,



La réception de clôture.

F. Oury-Ciné Photo Club Pers. U.Lg.

(1) Le règlement du Prix des Amis de l'Université est reproduit en page 31 de ce numéro.

(2) On trouvera, en page 40, le texte de cet exposé.

consacrée à un heureux et important événement pour l'Université de Liège et pour la région liégeoise toute entière : le rattachement à l'Université, depuis le 1^{er} octobre 1969, de la Faculté de Médecine vétérinaire de Cureghem.

*
**

Après une courte interruption, le Président a ouvert la Manifestation publique par la présentation des orateurs : M. Maurice Welsch, Doyen de la Faculté de Médecine a développé le thème : « Une nouvelle faculté à l'Université de Liège », tandis que M. Albert Lousse, Doyen de la Faculté de Médecine vétérinaire a parlé du « Passé, présent et avenir de la Faculté de Médecine vétérinaire », M. le Dr. Jean Nys, Président de la Société provinciale liégeoise de Médecine vétérinaire, apportant ensuite à la tribune l'amical message des diplômés de Cureghem pour qui « Liège ne représente pas un exil, mais au contraire un poste de combat ! » (3).

A la fin de cette séance qui recueillit un très vif succès, M. le Président Leroux, après avoir remercié chaleureusement les orateurs et formé les vœux de l'Association pour la prospérité croissante de la nouvelle faculté, invita les participants à prendre part à la réception de clôture qui, comme d'habitude, a réuni sous le signe de la bonne humeur un grand nombre d'amis de l'Université et leurs invités.

(3) Le lecteur pourra prendre connaissance, à la suite du présent compte rendu, du texte des importants discours prononcés à cette séance.

Le rattachement de la Faculté de Médecine Vétérinaire à l'Université de Liège - Allocution d'accueil

André LEROUX,

Président de l'Association des Amis de l'Université de Liège

Depuis plusieurs années déjà, à l'issue de son Assemblée générale annuelle, notre Association, soucieuse d'apporter sa contribution au rayonnement de l'Université de Liège, organise une manifestation publique sur un thème universitaire d'actualité.

C'est ainsi qu'en 1967, cette séance fut consacrée à la commémoration toute proche du 150^e anniversaire de l'Université et à l'annonce des cérémonies officielles et prestigieuses qui allaient l'accompagner.

A cette même tribune ont été exposés, en 1968, les premiers résultats de l'expédition scientifique à la Grande Barrière de corail d'Australie et, l'an dernier, le rôle important de l'Institut d'Astrophysique de l'Université dans les recherches spatiales.

Notre Association se devait de célébrer, en 1970, un important et heureux événement survenu au début de la présente année académique dans la vie de notre Alma Mater. Le 1^{er} octobre 1969, en effet, la réputée Faculté de Cureghem était rattachée à notre Université.

Ne voir dans l'arrêté royal du 22 avril 1969 qui décidait d'incorporer cette vénérable Institution à l'Université de Liège qu'une simple mesure prise en matière d'expansion universitaire, serait en laisser échapper le sens profond.

C'est ainsi que, lors d'une récente réunion de notre Conseil d'administration, M. le Recteur Dubuisson saluait, avec un enthousiasme dont il me plaît de souligner ici toute l'ardeur, cette décision qui porte en elle un enrichissement considérable pour l'Université et pour la région liégeoise toute entière.

Au même moment, partageant le même enthousiasme, M. le Recteur Lousse se déclarait heureux et comblé de voir son établissement rattaché à l'Université de Liège, au titre d'une sixième faculté, avec en perspective les échanges prometteurs qu'elle est susceptible d'avoir avec les autres disciplines dans le campus universitaire liégeois.

Votre présence à cette séance — je dirais volontiers historique — montre bien tout l'intérêt que vous portez à ce nouveau pôle de recherche et d'enseignement qui viendra s'installer au Sart Tilman dans un avenir que nous espérons rapproché.

Je tiens à vous remercier d'être venus nombreux ce soir, vous joindre à notre Association pour accueillir nos amis de Cureghem au sein de notre famille universitaire. Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à les recevoir puisqu'ils comptent parmi les membres de notre Conseil d'administration — officiellement depuis ce soir — des personnalités éminemment représentatives de la médecine vétérinaire : M. le Recteur honoraire Lousse, M. Paul Devaux, Inspecteur Médecin vétérinaire, Bourgmestre de Neufchâteau, et M. Jean Nys, Président de la Société

provinciale liégeoise de Médecine Vétérinaire, qui ont bien voulu prendre place à cette tribune.

Je suis heureux de saluer la présence d'un grand nombre de diplômés de Cureghem auxquels je souhaite cordialement la bienvenue. Ils sont ici chez eux et je tiens à leur dire combien nous sommes honorés de voir figurer dans cet auditoire leur drapeau, celui de l'Association des Etudiants en médecine vétérinaire qui est, sans conteste, l'une des plus anciennes parmi les associations d'étudiants de notre pays.

Je tiens aussi à rendre hommage à la présence d'éminentes personnalités des Ministères de l'Agriculture et de la Santé Publique, des représentants du corps professoral, du personnel scientifique et administratif ainsi que des étudiants de la Faculté de Cureghem. Nous leur sommes très reconnaissants d'avoir bien voulu s'associer à cette manifestation. Au cours de la présente séance, nous aurons le plaisir d'entendre M. Maurice Welsch, Doyen de la Faculté de Médecine, dont l'exposé a pour titre « Une nouvelle Faculté à l'Université de Liège ».

Considérant les connexions étroites de la médecine vétérinaire avec la médecine humaine, M. le Doyen Welsch était particulièrement qualifié pour nous entretenir de l'intégration de cette sixième faculté au sein de l'Université et nous tenons à le remercier vivement d'avoir bien voulu accepter cette mission, malgré ses charges réellement absorbantes. Mais c'est un des éminents amis de l'Université et, comme tel, il n'aurait pu se récuser !

Nous entendrons ensuite M. le Recteur honoraire Albert Lousse, Doyen de la Faculté de Médecine Vétérinaire, qui nous entretiendra du passé, du présent et de l'avenir de la Faculté de Médecine Vétérinaire. Nous ne doutons pas que, dans le contexte actuel où se situe cette science, son exposé soit extrêmement passionnant.

Enfin, M. le Docteur Jean Nys, Président de la Société provinciale liégeoise de Médecine Vétérinaire a bien voulu accepter d'apporter à cette tribune un message amical au nom de tous ses confrères qui célèbrent avec joie cet heureux événement.

André LEROUX.

Une nouvelle Faculté à l'Université de Liège

Maurice WELSCH,
Doyen de la Faculté de Médecine

Le Bureau de l'Association des Amis de l'Université de Liège a décidé de consacrer la réunion suivant son Assemblée Générale de 1970 à souligner, comme il se doit, l'introduction dans notre Alma Mater, au début de la présente année académique, d'une sixième Faculté. Cette nouvelle venue, la Faculté de Médecine Vétérinaire, qui vient prendre place à côté des cinq Facultés constituant les subdivisions traditionnelles de l'Université de Liège, vieille d'un peu plus de 150 ans, est cependant elle-même une institution vénérable dont la prise en charge par l'Etat remonte à 1836.

Il s'agit, en effet, d'un transfert, d'un rattachement, dont la possibilité était prévue dans la loi d'avril 1965, familièrement connue sous le nom de loi d'expansion universitaire, et dont la réalisation effective, après accord des parties intéressées, fut consacrée par Arrêté Royal d'avril 1969.

Il m'est tout particulièrement agréable d'avoir été choisi pour dire à nos Collègues de Cureghem combien nous sommes heureux de les compter aujourd'hui parmi nous, comme membres de la famille universitaire liégeoise. Nous n'entendons certes pas que leur changement d'état civil diminue le moins du monde le profond attachement qu'ils éprouvent pour leur propre Maison, tant en raison de son prestigieux passé scientifique que d'innombrables liens affectifs. Nous croyons, bien au contraire, qu'en adoptant la Faculté de Médecine Vétérinaire de Cureghem et en faisant d'elle une Faculté liégeoise, nous devons l'incorporer avec tout son passé. Nous avons donc le devoir de nous informer de son histoire, de ses traditions, de ses réalisations. Ceci fait, nous n'aurons aucune difficulté à ressentir pour notre sixième Faculté, les mêmes sentiments d'affection et de fierté que nous éprouvons pour les cinq autres.

La loi n'imposait nullement à la Faculté de Cureghem de renoncer à son autonomie et de s'intégrer à l'Université de Liège. Elle n'imposait pas davantage à cette dernière d'incorporer une Faculté supplémentaire qui en manifesterait éventuellement le désir. La loi prévoyait simplement qu'une telle fusion était possible moyennant accord des parties concernées.

Si un tel accord s'est réalisé, c'est, de toute évidence, que les institutions en cause ont reconnu qu'elles avaient intérêt à adopter cette solution.

M. le Recteur honoraire Lousse, actuel Doyen de la Faculté de Médecine Vétérinaire, vous dira, dans quelques minutes, ce que lui-même et ses Collègues attendent du rattachement de leur Faculté à l'Université de Liège.

Je voudrais esquisser, de mon côté, et sans avoir la prétention d'être complet, ce que nous espérons de la nouvelle Faculté. On voudra bien m'excuser si bon nombre des aspects que je considérerai couvrent plus particulièrement des relations entre les Facultés de Médecine, d'une part, de Médecine Vétérinaire d'autre part. Après tout, n'est-ce pas ce qu'on

attendait en confiant cet exposé au Doyen d'une Faculté de Médecine ? Et même, ce choix ne signifie-t-il pas, tout simplement, qu'on a postulé l'existence d'une étroite communauté des méthodes utilisées et des objectifs à atteindre par les deux Collèges ?

Or, s'il existe incontestablement de multiples relations entre médecine humaine et vétérinaire, il ne faudrait cependant pas que la présence du mot « médecine » dans les deux cas fasse croire, à tort, à une trop complète identité des moyens et des buts.

La médecine humaine, à l'origine, se veut essentiellement curative. Elle s'efforce d'éliminer le mal dans sa source même, lorsque c'est possible, de combattre les signes du mal, et en particulier la douleur, lorsqu'elle ne peut faire davantage. Elle est fondée sur l'axiome du respect de la vie humaine et sur l'adage : *primum non nocere*.

La médecine vétérinaire curative ne se place pas aussi rigoureusement dans un contexte analogue. Il se rencontre certes, mais de façon relativement exceptionnelle. Par exemple, lorsque des liens affectifs puissants existent entre l'animal malade et son propriétaire, ou encore lorsqu'il s'agit d'un animal de valeur. Mais, en dehors de ces circonstances, des considérations d'ordre économique interviennent souvent qui peuvent conduire à écarter une thérapeutique difficile, aléatoire ou de coût excessif, et à se décider pour l'abattage.

La médecine humaine peut être aussi préventive. Mise à part la prophylaxie des maladies transmissibles, qu'elles soient dues à des parasites animaux, à des microchampignons, à des bactéries ou à des virus, ce type de médecine est malheureusement bien loin encore d'avoir atteint le développement auquel il a droit. Pour assurer à l'homme la bonne santé, c'est-à-dire le bien-être physique, mental et social, que de choses restent à faire. Et pourtant nous connaissons le rôle important de la diététique, de certaines caractéristiques de l'environnement, comme les toxiques ou le bruit, de facteurs génétiques, etc... Nous sommes mêmes capables de les influencer. Mais le praticien croit trop souvent que ce genre de médecine doit être réservée au médecin fonctionnaire. Et c'est bien regrettable, car c'est dans de tels domaines que le médecin de famille pourrait faire œuvre la plus utile.

Basée sur la physiologie et la génétique animales, de même que sur l'étude du milieu ambiant, la médecine vétérinaire préventive s'est, au contraire, considérablement développée. Largement individualisée sous le nom de zootechnie, elle vise à définir et à améliorer sans cesse les modalités d'élevage pour obtenir des animaux de qualité dans les conditions économiques les meilleures.

Il apparaît ainsi que si les deux médecines, humaine et vétérinaire, tendent l'une et l'autre à maintenir l'état de bonne santé et à le rétablir le mieux possible lorsqu'il est compromis, cet objectif est une fin en soi pour la médecine humaine, mais n'est habituellement, en médecine vétérinaire, qu'une étape intermédiaire, encore que nécessaire, sur la voie d'une fin ultime qui est d'augmenter indirectement le bien-être de l'homme.

Sous son aspect technologique, la médecine vétérinaire s'écarte donc sensiblement de la médecine humaine. C'est cependant un domaine de la plus haute importance en raison de ses implications économiques. Aussi, l'implantation d'une Faculté de Médecine Vétérinaire au voisinage de Liège, au seuil de secteurs dont le développement agricole mériterait d'être stimulé et orienté, peut-elle avoir les répercussions les plus favorables pour l'avenir de la région.

S'il existe d'indéniables différences dans l'esprit, dans la philosophie, des médecines respectivement humaine et vétérinaire, et, par conséquent, dans les moyens qu'elles mettent en œuvre, il n'en est pas moins vrai que, sur bien des points, elles se rapprochent étroitement, se complètent et ne peuvent s'ignorer.

Certaines disciplines fondamentales se retrouvent identiques à la base de l'une et de l'autre. Ce sont, par exemple, la biochimie, la physiologie, la cytologie, l'histologie, la génétique. D'autres, figurant au programme des étudiants en médecine sous des intitulés très « humanisés », si je puis m'exprimer ainsi, sont en fait largement étudiées sur l'animal. Ainsi en est-il de : la biochimie humaine, la physiologie humaine, l'histologie spéciale. Dans tous ces domaines, le rapprochement des Facultés permettra la mise sur pied de programmes de recherches communs, en même temps d'ailleurs que des interventions réciproques dans le cadre des enseignements. Ces deux modalités de collaboration ne pourront être que bénéfiques, pour les médecins comme pour les vétérinaires.

A plus forte raison, la collaboration devrait-elle être fructueuse dans le cas de la microbiologie et de la parasitologie, de la pathologie des affections transmissibles. En effet, bien des agents pathogènes animés sont communs à l'homme et à des espèces animales plus ou moins nombreuses. Epidémiologie et prophylaxie des maladies provoquées chez l'homme par de tels parasites ne peuvent être comprises que si l'on connaît aussi les modalités d'association de ces agents avec les animaux et les relations existant entre ces derniers et l'homme.

Le point de départ d'un travail de longue haleine à réaliser en collaboration s'est d'ailleurs déjà concrétisé lorsqu'une commission, comportant des représentants des Facultés des Sciences, de Médecine et de Médecine Vétérinaire, a été instituée en vue d'étudier l'installation au Sart Tilman d'une ferme d'élevage. Dans celle-ci, devraient être élevées diverses espèces d'animaux de laboratoire, dans certains cas à l'état de races pures, par croisements consanguins; dans d'autres, à l'état axénique, c'est-à-dire dépourvus de toute contamination microbienne, voire virale. Dans cette ferme, seraient aussi mis en quarantaine et dûment préparés les animaux, non élevés par nos soins, mais nécessaires à l'expérimentation.

Ces quelques exemples montrent que l'installation à Liège d'une Faculté de Médecine Vétérinaire ne peut avoir que des répercussions favorables sur le développement de notre Faculté de Médecine, et, ajouterais-je volontiers, sur celui de certains secteurs de la Faculté des Sciences.

Les membres de la Faculté de Médecine savent qu'ils peuvent compter sur leurs Collègues vétérinaires car ils connaissent leur compétence et leur ardeur au travail. Ne sont-ils pas associés, de longue date d'ailleurs, au sein de l'Académie Royale de Médecine de Belgique ?

Sur le plan de l'Université dans son ensemble, l'intégration de la Faculté de Médecine Vétérinaire nous apporte un vaste et important secteur de recherches et d'enseignements qui manquait dans une Maison qui se veut, en principe, ouverte à toutes les disciplines. Elle nous l'apporte de plus avec une pléiade d'hommes de talent dont les activités scientifiques et pédagogiques reposent sur une solide expérience personnelle et sur une tradition respectable qui a fait les preuves de sa valeur.

Voilà quelques unes des raisons qui font que notre région, notre Université, notre Faculté de Médecine, ont tout lieu de se réjouir de posséder une sixième Faculté.

Remercions donc nos Collègues de Cureghem d'avoir choisi d'émigrer. Nous savons que nous pouvons compter sur eux. Qu'ils reçoivent l'assurance, de leur côté, de notre sympathie et de notre affection. Qu'ils sachent que les « vieux » liégeois mettront tout en œuvre, le moment venu, pour accueillir leurs nouveaux concitoyens de telle sorte qu'ils se sentent d'emblée chez eux.

Maurice WELSCH.

Passé, présent et avenir de la Faculté de Médecine vétérinaire

Albert LOUSSE,

Recteur honoraire, Doyen de la Faculté de Médecine vétérinaire

L'Arrêté royal du 22 avril 1969, pris en exécution des articles 56 et 57 de la loi du 9 avril 1965, cette dernière portant diverses mesures en matière d'expansion universitaire, a incorporé notre institution à l'Université de Liège dont elle est devenue le 1^{er} octobre dernier, la Faculté de Médecine vétérinaire.

Cet important arrêté mettait un point final à des tractations longues, délicates voire difficiles entre les parties intéressées, à savoir : le Cabinet et l'Administration du Ministère de l'Education nationale, les Universités de l'Etat, les Facultés agronomiques pendant un certain temps seulement, et nous-mêmes. M. le Recteur et M. le Vice-Président y ont été souvent mêlés et comme moi, ils ont réalisé que nous sommes loin aujourd'hui, du temps où les déesses sortaient toutes faites du cerveau de leur créateur.

L'incorporation de la Faculté de Médecine vétérinaire à laquelle nous sommes restés occupés pendant près d'une décade, ne s'est édiflée que lentement, presque par bribes et morceaux. Souvent ébranlée jusque dans ses fondements, parfois menacée jusque dans son existence, jamais elle ne s'est réellement effondrée, toujours elle s'est relevée des coups que lui assénait le sort contraire. Et c'est dans l'allégresse générale que, je vous l'ai dit, elle est née le 22 avril de l'an dernier.

C'est sans doute un peu pour fêter ce premier anniversaire que M. le Président de l'Association des Amis de l'Université m'a invité à venir parler de cet événement, incontestablement le plus considérable de conséquences qui s'est jamais posé à nos Autorités académiques en notre longue existence puisqu'il ne s'agit de rien moins que de transplanter à plus de 125 kilomètres de distance, une institution de plus de 125 ans d'âge. Il faut, m'a dit M. le Président, il y a quelques semaines, que nos membres sachent ce qu'a été, ce qu'est devenu cet établissement que l'Université de Liège vient d'accueillir et ce qu'il attend de sa nouvelle condition universitaire.

M. le Président a bien raison. Il n'est pas une page de l'histoire qui soit inutile. Les institutions, pas plus que la science, pas plus que les civilisations, ne se transmettent du jour au lendemain, en annulant les apports du passé, en partant de la table rase. Je ne vous imposerai cependant pas un trop lourd catalogue de noms et de faits nonobstant le désir qui m'anime de manifester aux premiers, des sentiments très souvent admiratifs et reconnaissants et malgré l'intérêt des seconds dont beaucoup, me semble-t-il, sont parfaitement dignes de mémoire.

Mais quand même, nous ne pouvons pas, en cette séance solennelle, ne pas adresser une pensée émue à tous ceux qui en bientôt un siècle et demi, par leur savoir, leurs mérites, leur haute conscience, leur foi profonde en leur mission éducatrice, ont bâti la permanence et le prestige durable de l'Ecole de Cureghem que l'Université de Liège honore

aujourd'hui d'une confiance telle qu'elle la considère comme l'égal de ses cinq grandes facultés.

Pas davantage, et sans nécessairement sombrer dans une insupportable analyse chronologique d'un assemblage forcément monstrueux d'événements et de découvertes, nous ne pouvons taire les grandes étapes de notre long cheminement vers les sommets. Ce sera sans doute le grand honneur de ma vie, d'avoir pu proclamer ce soir, du haut de cette prestigieuse tribune, son heureux aboutissement.

La médecine des animaux est née avec les civilisations primitives mais son enseignement remonte à un peu plus de deux cents ans seulement. Les horribles hécatombes de chevaux dans les guerres permanentes du XVIII^e siècle et dans le même temps, les effroyables ravages de la peste bovine, avaient fait sentir aux plus sceptiques, l'urgente et impérieuse nécessité de protéger les animaux, contre les maladies et la mort.

Mais c'est dans la patrie de Buffon que l'enseignement vétérinaire devait naître, très exactement à Lyon, en 1762, sous l'énergique impulsion de l'avocat Claude Bourgelat qui ouvrit la première école du monde dans les locaux d'une vieille auberge du faubourg de la Guillotière.

Elle chercha sa voie pendant longtemps, la médecine des animaux, refoulée qu'elle était par les maréchaux empiriques solidement implantés dans la campagne, erronément transposée dès l'abord sur le plan affectif et sentimental dans les grandes villes, abusivement sollicitée enfin par la cavalerie de l'Empire, sur tous les champs de bataille européens.

C'est à l'époque où la paix revenue, notre pays venait d'accéder à l'indépendance que le D^r Graux, aidé par son confrère le D^r Froidmont et quelques diplômés belges de l'Ecole nationale d'Alfort, fonda à Bruxelles, à titre privé, un enseignement médical vétérinaire. Il y a quelques années, nous fêtions à Cureghem, le 125^e anniversaire de la prise en charge de cet enseignement, par le Gouvernement qui décida en 1836, de l'organiser aux frais de l'Etat.

Je n'insisterai plus sur les mérites de ces hardis novateurs et de leurs adeptes si ce n'est pour les faire partager par la Municipalité de Liège qui eut, elle aussi, la clairvoyance d'installer une Ecole dans le couvent des Clarisses en 1835. Moins heureuse que son homologue bruxelloise, elle ne se vit pas agréer par les Chambres législatives qui ne ratifièrent pas sa création malgré la richesse et la valeur de son corps professoral dont plusieurs membres s'illustrèrent dans les universités après la dissolution de l'établissement en 1836. Nous prenons devant la ville et l'agglomération, l'engagement solennel de leur faire oublier ce fâcheux contretemps.

Nos premiers praticiens, comme leurs contemporains médecins de l'homme, avant que Claude Bernard, Karl Ludwig et Louis Pasteur n'imposent leurs méthodes expérimentales, traversèrent sans grand profit, la période stérile des grandes théories médicales lesquelles d'ailleurs s'affrontaient et se combattaient.

Mais l'ère pastorienne fut extraordinairement brillante pour notre médecine. C'est dans notre discipline que Pasteur trouva, à la fois, ses détracteurs les plus féroces et ses adeptes les plus féconds sans doute parce que plus que tous autres, ils étaient sensibilisés aux nouvelles théories, par le nombre, la variété, l'ampleur, la gravité des épizooties dans une société en pleine mutation déjà, du fait de l'augmentation du

trafic qui rendait l'élevage du cheval extrêmement florissant en même temps que le cheptel prenait une plus-value à la mesure de la facilité croissante des communications.

Les progrès furent tels que l'ère des grandes interventions héroïques dans les grands foyers enzootiques appartint rapidement au passé. Pour autant, beaucoup de choses restaient à faire. Les nouvelles conditions de vie favorisèrent la diffusion très discrète de toute une série d'affections, à évolution plus insidieuse, mais au moins aussi redoutables que celles d'autrefois. La sûreté des méthodes diagnostiques, la puissance des moyens de protection mis en œuvre par un corps médical vigilant et des pouvoirs publics préoccupés certes du préjudice causé à la population animale mais davantage encore du danger de contagion humaine, ont réussi à mettre le cheptel pratiquement hors d'atteinte de maladies graves qui ont nom de tuberculose, brucellose par exemple. Ainsi donc par la force des progrès scientifiques, notre médecine se fit rapidement et résolument préventive et collective. Il n'y a pas de doute que dans cette situation, les résultats qu'elle a acquis, ont comblé les espoirs de ses protagonistes qu'ils soient bactériologistes ou virologistes ou parasitologistes.

Néanmoins la médecine interne n'a rien perdu de son importance. Depuis que Claude Bernard lui a montré l'absolue nécessité de considérer les troubles morbides sous leurs angles fonctionnels et humoraux, elle a accumulé une somme de connaissances incomparables et fort utiles. Les spéculations dont les animaux sont rapidement devenus les objets et les victimes ont vite fait franchir, dans le domaine de la production, les frontières des possibilités de leur organisme, en danger de progrès, et par conséquent fait éclater des maladies dites de civilisation. Il appartient à l'interniste de les corriger et de les prévenir en fixant les limites extrêmes au-delà desquelles, les déséquilibres engendrés ruinent gravement la machine animale. L'œuvre accomplie ne manque ni de volume ni de valeur. Elle a même fait avancer les sciences physiologiques dont les adeptes, plus qu'à violenter les équilibres naturels, s'attachent à prospecter les espèces, les races et les familles pour découvrir en même temps que les riches potentiels, les meilleures conditions pour l'extériorisation et l'exploitation de ces potentialités prometteuses.

Vous aurez ainsi compris que notre art est une entité binaire dont le volet pathologique se double normalement d'une tablette zootechnique. La zootechnie, science de l'élevage, a elle aussi très avantageusement utilisé les techniques les plus évoluées de la biologie.

Les généticiens ont assis l'hérédité sur ses bases moléculaires; ils font l'analyse des chromosomes et se préparent à synthétiser les gènes; ils modèlent littéralement l'animalité et n'ont jamais mieux mérité, par la précision et la souplesse de leurs expériences, leur réputation de sculpteurs de vie.

Ainsi informés sur les mécanismes responsables de l'individualité animale, de la transmission et de la diffusion de ses qualités et défauts, il reste aux zootechniciens à se laisser persuader du grand nombre et de la puissance des influences que l'être animal reçoit de l'extérieur. Il appartient à l'hygiéniste de rechercher dans l'environnement, les facteurs modificateurs du fonctionnement cellulaire, de les asservir, de les domestiquer au mieux à la fois, de la productivité et des équilibres physiologiques.

De ces facteurs modificateurs, le plus puissant par les effets exercés, est le régime alimentaire. C'est en effet dans le silence de la vie végétative

que se préparent les manifestations vitales les plus bruyantes; c'est donc là avant qu'elles n'éclatent, qu'on les atteint le mieux et le plus sûrement. L'avancement de la science de la nutrition et de l'alimentation animales est devenu très tôt, un des soucis majeurs de notre discipline.

Il apparaît clairement ainsi, je l'espère, que l'exploitation animale est étudiée de nos jours, selon les données les plus audacieuses de la science moderne; elle est organisée avec tout le soin que l'on doit à l'une des branches les plus importantes de l'économie nationale. Que nous sommes loin de la poule d'antan que l'on mettait au pot, après l'avoir élevée sans ordre ni méthode, en commensale habituelle de la ferme. Il faut se rendre à l'évidence. Les données du problème ont fondamentalement changé. L'élevage est rendu de jour en jour plus délicat depuis qu'il est entré à son tour dans une phase de progrès intense et rapide, commandée par l'avancement vertigineux des sciences biologiques et les impératifs les plus astreignants de l'économie dans la production. En conséquence même de ces progrès et de ces obligations, sa rentabilité est liée aux facultés d'adaptation de l'exploitation et des responsables de sa gestion. Les développements sont devenus pénibles et les succès aléatoires en dehors d'une savante spécialisation des entreprises et d'une puissante organisation des services.

Nous sommes témoins donc, de l'industrialisation de l'élevage. Et cette industrie animale s'organise non seulement en fonction des progrès technologiques mais encore en vue de se placer dans la position la plus favorable pour en bénéficier. La loi du rendement croissant a donné lieu au phénomène bien connu de l'intégration qui est le fait du producteur qui étend ses activités dans le but principal d'éliminer à son seul bénéfice, les profits prélevés par les intermédiaires intervenant dans le cycle complet de production, dans le dessein à peine accessoire de diminuer sa dépendance économique et commerciale sur le marché des approvisionnements, dans l'espoir également de faire tomber les prix de revient par l'augmentation d'un chiffre d'affaires reposant sur une infrastructure administrative inchangée et en vue enfin de répartir les risques par la multiplication et la diversification des productions.

Du fait de cette organisation, l'animal parcourt au sein de l'entreprise, tous les stades qui l'élèvent de l'état de matière première si je peux dire, à celui de produit fini. Le poussin naît, croît, engraisse et meurt dans le même établissement qui l'a mis au monde, fabrique les aliments qu'il consomme, prépare, conditionne et emballe sa dépouille désormais prête pour la consommation.

Les avantages et les inconvénients du système sont tous ceux de la production en grand et je me garderai bien d'épiloguer plus longuement à ce sujet mais force nous est de constater qu'il est de nature à modifier la face même de bien des aspects de notre médecine. Des conditions nouvelles de vie, assez peu naturelles la plupart du temps, sont imposées sans ménagement au troupeau dont le comportement se trouve bouleversé. Il y a jusqu'à nos interventions qui sont modifiées même dans ce qu'elles ont de technique en ce sens qu'elles doivent être adaptées aux traitements en grand et expurgées de toute opération susceptible de porter atteinte aux marges bénéficiaires.

Les conséquences de ces innovations dépassent les seuls domaines économique et médical. Les procédés industriels d'exploitation animale, par l'extension qu'ils prennent, posent des problèmes d'essence sociologique. Il s'est constitué des entreprises de dimensions telles, qu'elles gèrent des secteurs non négligeables de l'économie agricole et tiennent

en main sinon le sort de capitaux fort importants tout au moins celui de couches relativement larges d'agriculteurs dont on peut craindre que la sujétion à ces industries devienne très lourde.

Vous le voyez bien; aussi haut que l'on remonte dans leur histoire, les sciences vétérinaires ont placé la règle d'or de leur action, dans l'intérêt et le bien-être des communautés humaines. C'est dans la prospérité de l'élevage qu'elles ont cherché et trouvé les canons de leurs entreprises qui évoluent et s'étendent en correspondance étroite avec les réalités sociales et économiques du moment.

L'œuvre est plus que séculaire. Nos archives sont littéralement émaillées des traces d'une suite longue et convergente d'efforts tendus vers ce but prestigieux que nos prédécesseurs les plus lointains s'étaient déjà assigné. Un historien, je l'ai dit, aurait plaisir à les suivre mais leur analyse ne saurait, malgré son intérêt, être de mise dans ce discours académique. J'en arrive donc, sans autre détour, à cette année 1969 où nous sommes entrés dans une grande Maison d'enseignement et de recherche, aux disciplines multiples, aussi riches que variées dans laquelle, grâce à la mise en commun de deux patrimoines scientifiques, un grand et un petit, nous devrions trouver le cadre le plus propice à notre épanouissement.

Alors que la subordination du monde à la recherche scientifique s'avère de jour en jour plus étroite; alors que la science est de plus en plus sollicitée pour trouver leur dénouement aux graves problèmes qui assaillent le monde, où pourrions-nous trouver une place plus riche de promesses que dans une Université dont il y a peu, nous avons tous pu entendre dire par le plus éminent de ses représentants, qu'elle se souciait très fort du sort du genre humain qui n'était ni plus ni moins que condamné à mourir de faim ?

Dans des circonstances aussi tragiques, le savant ne peut plus rester le vieux monsieur sympathiquement distrait qui pouvait enterrer sa science dans l'ombre propice d'un laboratoire silencieux. La recherche scientifique est devenue bien autre chose et sans tomber dans cet abus qui est en passe d'en faire l'orviétan des temps modernes, il est indéniable qu'elle constitue actuellement un fait social qui ne mesure plus le degré d'évolution ou de maturité d'un pays mais le niveau de vie de sa population.

Si dans la plupart des disciplines, cette évolution pourra se faire graduellement, il en est au moins deux que l'ampleur et l'acuité des problèmes à résoudre, que le besoin vital et absolu des solutions à trouver, mettent en marge de cette évolution normale. Toutes deux ont à leur programme, des questions d'essence énergétique; toutes deux doivent pallier l'appauvrissement des ressources du globe. L'une, utilisant l'énergie nucléaire se préoccupe de trouver la force motrice nécessaire aux machines, l'autre s'attache à découvrir le carburant le plus propre au moteur le plus délicat qui soit : le moteur humain. Dans ces disciplines, on ne peut plus mesurer la valeur d'une expérience à la seule élégance d'un mode opératoire ou à la seule profondeur d'un raisonnement; ces considérations doivent céder la place à des étalons d'une nature autrement importante comme par exemple celui de retarder la sinistre échéance en contribuant à assurer à la communauté, la satisfaction de certains de ses besoins essentiels. C'est cette science-là, qui possède le pouvoir le plus immédiat d'améliorer la condition humaine et vue sous cet angle, elle constitue un des facteurs les moins discutables de civilisation.

Personne ne s'étonnera donc d'entendre dire dans ces conditions, que notre premier et très pressant souci est de trouver à Liège, les conditions indispensables à l'aggiornamento de notre médecine qui, me semble-t-il, est bien plus que l'autre, étroitement assujettie à l'évolution de la société et aux bouleversements qui la frappent.

De notre nouvelle situation, nous espérons une meilleure adaptation à ces événements à grande échelle de notre vie quotidienne, une appropriation plus rationnelle de notre enseignement et de nos recherches; en d'autres termes, les moyens de progresser que requièrent un nouveau mode de pensée, une nouvelle hiérarchie des sujets à traiter.

Au sein de l'Université avec laquelle nous nous sentons déjà en pleine communion de pensée, en totale communauté d'intérêt, notre programme, qui me paraît se trouver dans l'exact prolongement du sien, découle tout naturellement de la saine compréhension des facteurs cumulatifs qui ont fait la révolution agricole : cette révolution qui, dois-je le répéter, a débuté avec la rétrogradation de la force musculaire devant la perfection des machines c'est-à-dire avec la suppression de la traction animale, et se développe encore toujours sous nos yeux, par l'immixtion de l'ordinateur dans le calcul des rations et la programmation linéaire de la gestion des ateliers de production animale, intensive et industrielle.

Parmi les éléments responsables de ces changements brusques et violents de l'agriculture qui sur l'immense et mystérieux océan des choses de la vie, seront autant de balises qui guideront nos vaisseaux, je vois encore et en ordre principal ceux-ci :

- les progrès considérables de la sélection animale;
- l'avancement spectaculaire de la science de l'alimentation;
- l'accumulation des connaissances techniques de toutes sortes dans le domaine de l'entretien des animaux qui décuplent les capacités de travail de l'homme, mais excluent la polyvalence des producteurs en leur imposant une spécialisation très poussée;
- la diminution des marges bénéficiaires en raison de la distorsion entre les prix agricoles et l'index du coût de la vie et des services;
- la course incessante à la parité agricole, tant économique que sociale, dans un monde à expansion rapide et préoccupé par un plus juste équilibre entre le travail et les loisirs.

De cette très sèche énumération, notre voie sort donc lumineusement tracée.

Nous aurons à pousser à la limite de l'imaginable, le choix des souches pour l'obtention des sujets fortement productifs et hautement standardisés en ce qui concerne les qualités de leurs produits en rapport avec les exigences de la commercialisation.

Nous devons abaisser au-dessous des seuils biologiquement concevables, le poids des denrées alimentaires requis pour l'élaboration de la substance vivante. Dans le laboratoire du nutritionniste, il ne faut plus un kilo d'aliments pour faire un kilo de matière cellulaire tant est strictement appropriée la composition du régime à la production exactement définie de l'animal, sévèrement sélectionné en conséquence.

Et puis, il y aura les innombrables problèmes d'hygiène et de « management » qu'il faudra régler et dont les grandes concentrations animales ont fait apparaître non seulement l'urgence mais encore l'importance authentiquement vitale; beaucoup de grosses unités de production ont payé de leur vie, un manquement à des règles qu'il nous reviendra de formuler et dont il nous faudra préciser la portée.

Complémentairement, nous mettrons au point les mesures qui doivent assurer le contrôle efficace des denrées alimentaires à destination humaine. Leurs producteurs, dans leurs efforts de stimuler en même temps la production et la conservation des productions, ne sont en effet pas à l'abri de certaines tentations d'essayer des techniques qui ne sont pas toujours compatibles avec les qualités diététiques voire sanitaires des produits. Les exigences dans ce domaine ainsi que le standing toujours plus élevé des populations imposent désormais des contrôles qui dépassent de loin le simple examen d'innocuité bactérienne; elles nécessitent en plus, la classification des denrées suivant des critères plus étendus, couvrant leur valeur nutritive et leur appétence. Elles requièrent encore la détection des produits nocifs susceptibles de s'introduire tout au long de la chaîne de commercialisation depuis l'usine productrice jusqu'à la table du consommateur.

La Faculté, ainsi que vous le voyez, ne chômera pas au Sart Tilman et pourtant je n'ai pas encore dit que nous étions aussi des médecins. Notre pathologie qui s'est donc résolument engagée dans la voie de la médecine collective et préventive, aura tout le loisir de renforcer cette tendance qu'elle saura appliquer à tous les animaux de production. Pour cette médecine-là, l'installation de la Faculté dans ce pays, aux confins de trois zones d'herbage par excellence, sera providentielle; nos enseignants, nos chercheurs, nos étudiants trouveront dans le pays de Herve, dans le Condroz et en Ardenne, les meilleures circonstances pour expérimenter sur place, leurs talents de cliniciens, confirmés pour les uns, en puissance pour les autres.

Il y a même la médecine individuelle dont nous avons si peu parlé jusqu'ici, qui rencontrera les occasions qui lui manquent trop, de manifester son importance. Elle les découvrira au moins en deux circonstances. Appliquée aux animaux producteurs de grand prix et particulièrement aux géniteurs d'élite, elle verra son importance croître proportionnellement à la valeur des malades qui se trouvera décuplée du fait de l'évolution des techniques de sélection, de l'insémination artificielle et qui sait, de la transplantation ovulaire. Et puis encore, il y a que l'élévation du niveau de vie de la population liégeoise ainsi que l'augmentation de ses loisirs se traduisent par un regain d'intérêt pour les animaux de compagnie et de sport. Les chiens et les chats, les oiseaux de volière comme les chevaux d'équitation seront, comme à l'habitude, l'objet de ses soins mais ici dans une conjoncture toute nouvelle et particulièrement bénéfique. Avec la collaboration de la Faculté de Médecine, l'étude des maladies animales participera, me semble-t-il plus largement qu'on pourrait le croire de prime abord, à l'évolution de la science médicale tout court. Il me paraît certain que, même si la valeur souvent affective de ces animaux ne se traduit que difficilement dans les termes d'un bilan économique, leur pathologie nécessitera pendant longtemps encore, une médecine qui pour être plus traditionnelle, profitera à des couches très larges de la communauté universitaire.

C'est sans doute la taille des patients dont il vient d'être question, qui m'incite à penser aux animaux de laboratoire, essentiels aux investigations scientifiques en matière biologique et médicale. Aujourd'hui, plus que jamais, ces animaux de race pure, dépourvus de germes pathogènes ou même vraiment axéniques, sont des outils de travail d'une sensibilité exquise loin d'être détronés, ainsi qu'on aurait pu le croire un instant, suite aux perfectionnements considérables de la chimie analytique. La gestion d'une animalerie devient elle aussi, affaire de

spécialiste. Elle n'est plus à la portée de n'importe qui; nous avons un rôle à jouer dans la formation de nos futurs collaborateurs qui prendront la responsabilité de cet élevage qui semble assez gravement déficient à l'Université.

Il est malheureusement vrai que les questions de science ne se résolvent pas sans outillage convenable; c'était déjà vrai du temps de Galilée. L'importance des procédés opératoires ne se prouve plus par des raisonnements, elle s'est établie par des faits.

En ce domaine, il est indispensable de signaler l'ampleur des difficultés que nous éprouvons à Cureghem. En dépit des aménagements en extension, réalisés au prix de prodiges d'ingéniosité, la superficie disponible pour l'installation de notre matériel, l'hébergement de nos animaux d'expérience, l'hospitalisation de nos malades et surtout la mise au travail de nos étudiants, n'augmente pas au rythme de l'accroissement de nos activités. Il en résultera, à très brève échéance, des conséquences fatales à notre enseignement et à notre entreprise de promotion scientifique.

Notre Faculté occupe à Bruxelles des bâtiments qui ont été conçus à la fin du siècle dernier pour une population très réduite d'étudiants répartis en quatre années d'études.

Depuis la fin de la guerre, un accroissement lent et progressif du nombre d'étudiants n'a pas été un obstacle majeur à la formation de nos diplômés. En revanche, le nombre des nouveaux inscrits a littéralement explosé au cours de ces dernières années. En outre, un plan de réforme des études actuellement en élaboration entraînera une aggravation considérable d'une situation déjà lourdement compromise. Ce nouveau programme aura pour effet immédiat, l'arrivée d'un contingent supplémentaire de plusieurs centaines d'étudiants. En conséquence, il est permis d'avancer que le nombre de nos étudiants aura plus que quintuplé en quatre ans.

Érigés donc aux environs de 1900, en pleine ville, pour former une bonne centaine d'étudiants et les préparer à la médecine vétérinaire de l'époque, c'est-à-dire à la médecine du cheval, les bâtiments actuels ne répondent plus aux exigences d'un enseignement, dispensé à tant d'étudiants dans le contexte socio-économique de l'exploitation animale que je me suis efforcé de vous faire connaître.

Des salles de cours de soixante places ne peuvent accueillir deux cents personnes de telle sorte que dès à présent, la Faculté doit envisager l'aménagement improvisé d'auditoires.

L'exiguïté des salles de cours et d'exercices pratiques ne le cède en rien à celle des locaux d'hébergement des animaux hospitalisés. Le nombre de malades par étudiant de doctorat deviendra rapidement insignifiant et incompatible avec une formation clinique décente.

De plus, pour assurer la formation du nombre sans cesse croissant de nos élèves, une extension du cadre du personnel scientifique sera indispensable. Des assistants universitaires ne peuvent se limiter à leur tâche d'enseignement; ils doivent assumer d'importantes responsabilités dans les travaux de recherche qui exigent un personnel technique et de maîtrise suffisamment nombreux et compétent. Toutes ces personnes doivent disposer de locaux qui actuellement, font cruellement défaut.

En conséquence indirecte de cet état de choses, les possibilités de logement et de restauration des étudiants dans un quartier surpeuplé et vieillot, se font sans cesse plus rares. Les perspectives de transfert de la Faculté dans un avenir rapproché, n'incitant pas la population locale à aménager

de nouveaux logements et de nouveaux restaurants, la situation pose de réels problèmes d'ordre social aux étudiants et à leurs responsables. En ce domaine, la loi de l'offre et de la demande provoque une hausse des prix et une dispersion anormale des étudiants dans toute l'étendue de la ville.

Dans le cadre de l'implantation actuelle, tout remède à la situation angoissante dans laquelle se débat la Faculté, ne serait qu'un palliatif coûteux et irrationnel, un investissement à fonds perdus. Une installation proche et rapide de l'institution dans le campus du Sart Tilman est la seule solution adéquate et définitive que nous appelons de tous nos vœux. Nous comptons bien que notre nouvelle Alma Mater, malgré les difficultés que je vois énormes, pourra prendre les mesures les plus efficaces qui mettront un terme rapide à l'insupportable sujétion qui est toujours la nôtre en matière de bâtiments. Elle se laissera convaincre, j'en suis sûr, du caractère inéluctable des moyens à mettre en œuvre en vue de la mise en ordre d'une situation plus qu'incurablement anémiantes puisqu'elle met en question, notre existence même d'enseignants et de chercheurs.

L'Université sait aussi, mieux que quiconque, que c'est le nombre de personnes qui veulent ou qui peuvent consacrer leur travail et leurs pensées à l'augmentation des connaissances propres à leur savoir, qui détermine la mesure dans laquelle la science produit ce que l'on attend d'elle. Je ne doute pas qu'elle fera tout ce qu'elle pourra pour nous assurer le concours humain essentiel à l'entretien d'abord puis à l'agrandissement de nos forces et mettre fin à l'un de ces problèmes générateurs de restrictions les plus dommageables et les plus stérilisantes.

Nous ne pouvons pas ne pas avoir compris ou avoir oublié déjà, que deux causes apparentes et en tout cas avouées, des malheurs récents de l'Université, ont été la sursaturation facultaire et le désarroi, la désorganisation du personnel enseignant devant certaines réformes de l'enseignement hâtivement instaurées et accompagnées d'un trop faible accroissement des moyens. Les premières conditions d'un malaise en puissance seront bien vite remplies à Cureghem. Notre capacité d'accueil est dépassée. La surfréquentation de notre Faculté se compliquera avant longtemps de toutes les misères inhérentes à une grave insuffisance du cadre et des locaux. Les étudiants ont droit à un encadrement convenable et à des installations décentes. Ils nous ont fait confiance, nous ne pouvons décevoir leurs légitimes espérances.

Dans un Corps, grand et puissant, pareil à celui auquel nous venons d'être incorporés, lorsqu'un membre se détériore, l'organisme tout entier peine et souffre mais quand au contraire, quelqu'un avance, tout le monde progresse. Nous serions très déçus d'être en peine de tenir l'engagement solennel que nous avons pris devant l'Université de Liège, de contribuer à son rayonnement et ce pour des raisons qu'il ne doit pas être au-dessus de ses forces, de juguler.

Et maintenant, l'heure des remerciements a sonné. J'ai peine à trouver les mots pour traduire l'émotion qui m'a étreint (le terme n'est pas trop fort) à la nouvelle de ce nouveau geste de sympathie et d'estime, qu'après tant d'autres déjà, et en six mois seulement, l'Université, aujourd'hui par le canal de l'Association de ses amis, manifeste aux représentants et aux diplômés de notre Etablissement. Mon devoir le plus impérieux au terme de cet exposé, est de vous exprimer, Monsieur le Président, nos sentiments de très profonde et très déferente gratitude.

Par la manière très élégante que vous avez choisie de nous introduire dans la grande famille universitaire, par la rare recherche des qualités que vous avez bien voulu nous attribuer, vous avez illustré et démontré, devant cette grande assemblée, et particulièrement devant mes collègues, mes jeunes collaborateurs scientifiques, les étudiants, les membres du personnel et l'ensemble de mes confrères de Wallonie, la réalité tangible de la chaleur, de la générosité avec lesquelles nous avons été accueillis et adoptés par l'Université de Liège. Vous avez dissipé, tout à fait, les dernières ombres qui eussent pu persister du temps où nous étions tourmentés par la perspective de perdre une indépendance à laquelle encore notre horizon; notre ciel est devenu resplendissant de lumière et d'optimisme. Nous nous sentons ici chez nous. Nous nous engagerons avec plus d'enthousiasme et plus de confiance encore dans la voie de l'intégration universitaire, résolus, avec votre aide, à surmonter les obstacles dont notre route sera parsemée.

Ce soir, il nous revenait d'informer les personnalités qui en vertu de la sympathie qu'elles nous portent, s'intéressent à la façon dont nous concevons et remplissons nos devoirs. Nous avons à renseigner ceux-là mêmes avec qui nous entendons servir l'Université et, devant eux, à justifier la rigueur de notre sens des responsabilités, par une analyse objective de notre comportement adaptatif devant les problèmes nouvellement apparus. A leur présence à cette cérémonie, qu'ils nous permettent d'accorder la valeur d'un symbole : celui de l'intérêt qu'ils portent déjà à nos réalisations. Qu'à leur tour, ils soient persuadés du prix très élevé que nous attribuons à l'opinion qui se forge en dehors de nous, chez des personnes d'aussi bon jugement, sur l'évolution de notre discipline. L'avis que nous sollicitons de nos hôtes, sera pour nous, un précieux stimulant, essentiel à la continuité et à l'efficacité de nos efforts, indispensables à l'accomplissement de la mission qui est la nôtre. Peut-être trouveront-ils que nous voyons grand, trop grand ? Pour le rayonnement de l'Université, nous voulons surtout voir haut, très haut. Mais pour bien labourer, Monsieur le Président, Monsieur le Recteur, Mesdames, Messieurs, ne faut-il pas atteler sa charrue à une étoile ?

Albert LOUSSE.

Au nom des Anciens de Cureghem

Jean NYS,

Président de la Société provinciale liégeoise de Médecine vétérinaire

Les heureux événements qui viennent de nous être annoncés intéressent au plus haut point les médecins vétérinaires de la Province de Liège. C'est au nom de ceux-ci, groupés dans « La Liégeoise » que je viens, ici, exprimer leur intense satisfaction. Et je pense ne pas me tromper en y associant bien des confrères luxembourgeois et namurois.

Il ne s'agit pas, en effet, d'un transfert géographique de bâtiments mais d'un fait d'une grande portée scientifique et morale dont les conséquences n'apparaîtront qu'avec le temps. Nous ne pouvons, en ce moment, qu'en découvrir quelques traits.

D'autres, bien plus tard, en établiront le riche bilan. Nos remerciements, notre gratitude vont d'abord à l'Université de Liège qui s'honore d'accueillir, à part entière, un centre scientifique complet, avec ses traditions et ses méthodes de travail. La nouvelle faculté n'a pas, en effet, vu le jour au sein même de l'Alma Mater. Elle n'a pas grandi, normalement, comme un rejeton sur le tronc commun.

C'est pourquoi nous admirons cette adoption, cette intégration dans un tronc puissant et séveux.

Mais notre jubilation grandit encore en voyant cette union se faire à Liège, dans cette angle avancé de la latinité où le rassemblement des forces est plus que partout nécessaire.

Merci et combien chaleureusement à l'Association des Amis de l'Université de nous avoir permis, dans ce colloque, d'exprimer l'opinion de ceux qui y sont directement intéressés. L'Association ouvre ainsi les bras à tout un monde nouveau de travailleurs scientifiques dont l'apport n'est pas négligeable et qui en garderont agréablement le souvenir. Enfin, toutes nos félicitations vont à notre cher et vénéré Recteur-Doyen, M. Lousse qui pour presque tous les membres de La Liégeoise fut un maître estimé et écouté.

Il a, en trente années, porté au plus haut degré la réputation de l'Ecole de Cureghem.

Trente promotions sorties de ses mains, nourries de sa parole ont radicalement transformé non seulement la science vétérinaire mais la clientèle et le public lui-même.

Nous lui exprimons avec chaleur notre plaisir, notre fierté de le voir ici, parmi nous comme un père revenu au milieu des siens. Qu'il soit mille fois remercié d'avoir voulu ce transfert au lieu de nos préoccupations et de nos travaux, d'en avoir réalisé l'intérêt scientifique et les avantages considérables.

Les sentiments que nous ressentons répondent, en effet, à deux genres de préoccupations graves. Il est logique de considérer, du point de vue vétérinaire, deux situations nouvelles.

Un centre universitaire puissamment organisé, des laboratoires, des documents, des contacts avec les professeurs et les chercheurs, tout cela, pour ainsi dire à portée de la main, constitue pour le Corps des médecins vétérinaires des provinces orientales une incroyable richesse scientifique.

On nous objectera que tout existait déjà à Bruxelles. Nous répondrons que le vétérinaire est extrêmement pris par sa clientèle, que son travail est souvent très pénible et l'occupe le jour et la nuit.

Que de questions à poser et à débattre qu'on résolvait avec les moyens du bord ou dont on avait la solution trop tard.

Que de problèmes nouveaux suggérés par des contacts plus étroits et plus fréquents.

Enfin, grâce à l'existence toute proche de la Faculté de Médecine humaine que de comparaisons possibles, voire d'études communes.

Ce court bilan n'est pas exhaustif.

Ajoutons-y un volet sur lequel nous aurons modestement annoté ce que nous pouvons apporter à l'œuvre commune.

Faut-il rappeler que les études scientifiques ne sont possibles qu'à la condition d'être basées sur un très grand nombre de faits. Qu'il me soit permis de dire que, chaque jour, le Corps des médecins vétérinaires fait des milliers d'observations, que celles-ci peuvent être dirigées à partir d'un centre hautement qualifié comme le sera à Liège la double Faculté de Médecine et de Médecine vétérinaire.

Certes, toutes ces observations ne sont pas, ne peuvent être de même poids mais c'est une habitude commune à toutes les disciplines de les utiliser suivant leur valeur.

Ce qui est plus spécial à la région liégeoise et j'y ajoute en pensée le Luxembourg, c'est que la frontière, la forêt et bien d'autres choses encore posent journallement des problèmes difficiles. Pour défendre notre cheptel, le vétérinaire des *marches* doit être bien plus attentif que celui du centre du pays. On l'a vu, dernièrement, à propos de la rage et actuellement d'autres questions, peut-être du même genre, sont à l'étude ici. Ne manquons pas de rappeler non plus que le plat pays est un pays riche où les conditions de vie sont infiniment plus aisées. Notre sol est rude, la végétation différente, le temps moins clément, l'orientation variable et, ajoutons-le, la main-d'œuvre moins souple.

C'est pour toutes ces raisons très terre à terre, nous l'avouons, mais néanmoins réelles que nous nous réjouissons de voir aujourd'hui à Liège, un Centre vétérinaire de grande valeur, accueilli par une Université aux vues très larges, qui lui a reconnu des mérites égaux à ceux des autres disciplines.

Et, en l'assurant de tout notre dévouement, nous disons à notre cher et aimé Recteur-Doyen ce que nous pensons tous :

Pour le progrès de cette Science vétérinaire qui est au centre de vos préoccupations, Liège n'est pas un exil, c'est un poste de combat.

Jean NYS.

Les Amis de l'Université de Liège en 1969

Rapport d'activités présenté à l'Assemblée générale du 24 avril 1970.

Jean-Marie TEHEUX,
Secrétaire Général de l'Association

Nous nous bornerons à passer rapidement en revue les aspects les plus marquants de l'activité de notre Association durant l'exercice écoulé. Il convient de rappeler tout d'abord les manifestations les plus importantes organisées en 1969 :

— Le 28 mars, à l'issue de l'Assemblée générale, une séance publique d'information était organisée sur le thème : « L'Institut d'Astrophysique de l'Université de Liège et l'Espace ».

Elle permit d'entendre les brillants exposés d'éminents professeurs et chercheurs MM. Swings, Migeotte, Rosen, Monfils et Boury, et de mesurer ainsi l'importance des travaux de nos savants liégeois dans un domaine qui n'a cessé depuis lors — et encore tout récemment — de passionner le grand public.

— Le 30 mai, avait lieu un grand rassemblement au Sart Tilman. Il s'agissait — chacun s'en souviendra — de réclamer des pouvoirs publics un certain nombre de mesures exigées par la situation alarmante des travaux sur le campus universitaire.

C'est au cours de cette manifestation que plusieurs centaines d'amis de l'Université entendirent des discours, d'une importance exceptionnelle, prononcés par M. le Recteur Dubuisson et par M. le Gouverneur Clerdent, ainsi que les messages de soutien que nous apportaient les représentants officiels de nombreux groupements, tant de la Communauté universitaire que des milieux politiques, économiques, sociaux et culturels de la région liégeoise. Cette manifestation fut précédée et prolongée par un important travail d'information, qui mobilisa pendant longtemps l'essentiel de nos forces.

— Toujours sur le plan des manifestations, on doit aussi souligner que l'activité de l'Association se complète heureusement — *extra muros* en quelque sorte — par celle, extrêmement vivante, de nos groupements régionaux. Ceux-ci, rappelons-le, couvrent actuellement la province de Namur, la région bruxelloise, la Campine, le sud du Luxembourg et la région de Mons-Borinage. Et il faut y ajouter encore les deux Associations d'Amis résidant au Congo, à Kinshasa et à Lubumbashi.

Une vingtaine de conférences ont été ainsi organisées en 1969 par ces groupements, avec la précieuse participation de nombreux professeurs et chercheurs de notre Université.

On ne peut, d'autre part, passer sous silence un ensemble d'activités qui visent toutes au rayonnement de l'Université et au resserrement des liens entre les membres.

Il s'agit notamment de l'attribution, l'an dernier, de sept prix des Amis de l'Université et de la parution de deux livraisons de la Revue.

Il s'agit aussi d'un ensemble de travaux visant à reprendre contact avec les nombreux diplômés dont nous avons perdu la trace et ce, en vue de préparer déjà une nouvelle édition de l'Annuaire général.

A cet égard, le rattachement de la Faculté de Médecine vétérinaire est en passe d'enrichir encore nos fichiers que l'aide du Centre de Calcul et du Service mécanographique de l'administration de l'Université nous ont permis d'exploiter largement durant l'année écoulée.

L'Association a également entretenu des contacts suivis avec les différentes Associations d'Anciens de Liège, ces associations étant — rappelons-le — représentées dans notre Conseil d'administration.

Ce fut le cas notamment à la suite de la nouvelle réglementation du statut des professeurs et des titres requis dans l'enseignement secondaire. Ce le fut encore lorsque le Président des Amis de l'Université fut amené à exposer à la Commission de réforme créée par le Conseil académique de l'Université un certain nombre de principes chers aux anciens et aux amis de l'Université.



Mais venons-en aux activités qui occupent en permanence la plus grande partie de notre temps : l'information sur les carrières universitaires. Et nous soulignerons tout d'abord que, grâce au généreux appui de l'Université et de sa Commission administrative du Patrimoine, l'Association est en mesure de rencontrer un objectif essentiel de ses statuts : celui de contribuer à la mission sociale et humaine de l'Université. Les activités du Centre de recherche et d'information sur les carrières se sont poursuivies et développées l'an dernier.

Ainsi, le nombre des consultations individuelles s'est élevé à quelque 800. Des contacts, aussi fréquents que possible, ont été entretenus avec les établissements d'enseignement secondaire qui, lorsqu'ils en faisaient la demande, ont reçu la visite d'un délégué du Centre.

Celui-ci a également participé à des séances d'information tenues par différents groupements, et notamment aux « opérations-carrières » des Rotary-clubs.

Deux journées d'accueil à l'Université ont aussi été organisées à l'intention de plus de 3.000 rhétoriciens des établissements francophones belges et luxembourgeois.

A ces activités — devenues traditionnelles — s'en sont ajoutées d'autres qui se sont étendues tout au long de 1969.

Un nouveau programme, établi dès 1968, portait tout d'abord sur la documentation imprimée. A ce jour, plus de 30 feuillets d'information, consacrés aux différentes études et carrières, ont été rédigés et régulièrement adaptés.

En second lieu, il était décidé d'établir un réseau de Professeurs-correspondants dans les établissements secondaires. Ce dispositif s'est étoffé en 1969, ce qui nous a permis d'envisager l'organisation d'une réunion générale de contact.

Cette première réunion aura lieu le mercredi 29 avril. Elle a pour objet d'assurer, avec l'aide indispensable de nombreux professeurs d'Université, une meilleure information sur les problèmes qui préoccupent spécialement les futurs étudiants, tels que le contenu réel des études universitaires, les réformes réalisées ou envisagées pour la rentrée d'octobre prochain, les connaissances requises pour aborder l'Université dans les meilleures conditions.

Un troisième point concernait particulièrement les universitaires en cours d'études, et surtout ceux des dernières années.

A cette fin, des rapports étroits ont été établis avec le plus grand nombre possible de Cercles d'étudiants.

En collaboration avec eux et avec les Associations d'anciens intéressées, notre Centre a organisé, participé activement ou apporté son aide à différentes séances d'information et autres activités portant sur les carrières.

Au début de l'an dernier, il s'agissait des étudiants ingénieurs, pharmaciens, germanistes et chimistes; plus récemment, des étudiants en philosophie et lettres, en psychologie, en sciences sociales, en sciences mathématiques et physiques.

Le quatrième et dernier point avait trait à l'édition d'un bulletin hebdomadaire reproduisant toutes les offres d'emploi dont nous avons connaissance, soit directement, soit par la presse tant officielle et professionnelle que générale, quotidienne et périodique.

Ce service s'est poursuivi tout au long de 1969 et quelques chiffres traduiront à suffisance l'importance croissante prise par cette activité. En effet, plus de 5.500 avis concernant quelque 4.200 emplois vacants ont été publiés l'an dernier. Ces chiffres considérables représentent une augmentation d'environ 50 % sur 1968.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler les buts poursuivis par ce service :

— Il s'agit, bien sûr, d'apporter une aide optimale aux étudiants et aux diplômés — principalement les plus jeunes — qui sont à la recherche d'une situation.

— Mais il s'agit aussi, par les fichiers et les statistiques que nous sommes en mesure d'établir, de donner aux étudiants — présents et futurs — un éventail très riche de cas concrets et de données plus générales sur les différentes carrières possibles, leurs conditions et leurs exigences.

Pouvons-nous ajouter enfin que notre Centre est amené — et de plus en plus — à collaborer aux travaux d'organismes qui poursuivent des buts similaires.

Tout récemment, il a élaboré un long rapport à l'intention du Ministère de l'Education nationale, — il a été invité à la Commission des débouchés constituée par le Comité universitaire de solidarité — et, plus important encore, — il a participé à la création du Centre des Carrières « Reine Elisabeth de Belgique ». Ce nouveau groupement rassemble, au niveau national, les efforts en ce domaine et notre Centre, de même que les services analogues des autres universités, lui apporte une entière collaboration.

Pour terminer ce rapport d'activités succinct, nous voudrions, une fois de plus, insister sur le fait que tout ceci n'a été rendu et ne restera possible que par les nombreux soutiens qui nous sont généreusement apportés, et notamment par celui des membres de notre Association dont le nombre est passé de quelque 6.500 en 1968 à près de 7.000 aujourd'hui.

Jean-Marie TEHEUX.

IMPRIMERIE

George MICHIELS

Société Anonyme

4000 LIEGE, 6, rue de la Paix — 3700 TONGRES, 13, rue Corver

Livres et périodiques scientifiques en toutes langues — Plus de 8.000 signes spéciaux — Machines à composer Monotype — Matériel moderne — Personnel d'élite.

Travaille à la plus grande satisfaction de sa clientèle

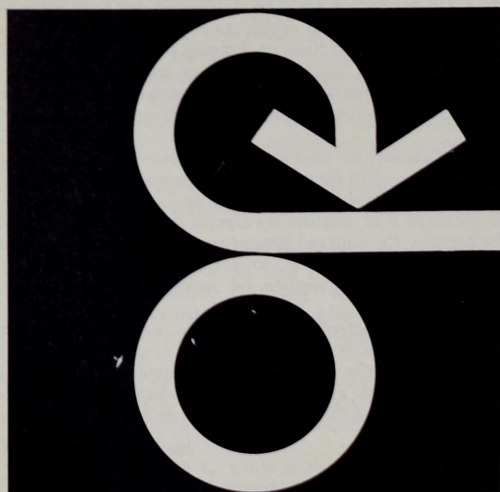
MEUBLES METALLIQUES

METALCUB

118, rue de Tilleur, 118

4310 ST-NICOLAS — LIÈGE

— Téléphone : 52.52.39 —



SPECIALISTES EN TRAITEMENT DU METAL

Nos produits sont largement utilisés dans l'Industrie et la Construction : tôles fines laminées à froid, acier Haute Galvanisation GALBEST H.G., laminé vinyle métal SKINPLATE, fer-blanc " hot dip " et électrolytique, ESTETIC, tôle pré-peinte en continu.

des produits

Phenix Works

FLEMALLE-HAUTE/BELGIQUE.

Commercialisation exclusive : EURINTER, 145, rue du Plan Incliné, LIEGE.

Prix des Amis de l'Université de Liège

Le Conseil d'administration de l'Association des Amis de l'Université de Liège a décidé que le concours, ouvert aux travaux publiés pendant l'année académique 1969-1970, serait doté de cinq prix d'un montant de 7.500 F chacun.

Les candidats sont invités à déposer au Secrétariat général de l'Association, 2, rue Charles Magnette, Liège, pour le 15 octobre 1970, trois exemplaires de leur ouvrage ainsi qu'un curriculum vitae détaillé.

Règlement

1. Le Conseil d'administration des Amis de l'Université de Liège a institué un certain nombre de prix, pour récompenser les membres du personnel scientifique de l'Université de Liège.
2. Le nombre et le montant de ces prix sont arrêtés chaque année par le Conseil.
3. L'un de ces prix portera le nom de « Prix de Launoit » et sera donné de préférence à un médecin ou à un pharmacien.
4. Sont admis à participer au concours les membres du personnel scientifique de l'Université de Liège n'ayant pas encore rang de chargé de cours, c'est-à-dire les assistants, agrégés, chefs de travaux, répétiteurs et bibliothécaires.
5. Sont assimilés à ceux-ci tous les titulaires d'un mandat du Fonds National de la Recherche Scientifique qui poursuivent des recherches dans les séminaires ou laboratoires de l'Université de Liège.
6. Sont également admis à participer au concours les chercheurs dont le diplôme de base a été décerné par l'Université de Liège et qui font la preuve que leur ouvrage est le fruit d'un stage, à temps plein et d'une durée minimale de quatre ans, dans un séminaire ou laboratoire de l'Université, sous la direction effective du professeur responsable de ce service.
7. Les conditions d'admission sont requises depuis l'ouverture du concours jusqu'à l'attribution des prix.
8. Pour pouvoir participer au concours, il est indispensable de déposer au Secrétariat de l'Association, pour le 15 octobre, trois exemplaires imprimés de l'ouvrage publié pendant l'année académique précédente ainsi qu'un curriculum vitae détaillé.
9. Les travaux rédigés en collaboration ne sont pas admis.
10. Les travaux présentés pour l'obtention du grade d'agrégé de l'enseignement supérieur ou du titre de docteur spécial ne peuvent être pris en considération avant que la Faculté compétente ne se soit prononcée.
11. Les lauréats d'un concours antérieur ne sont pas admis à participer à un nouveau concours.

Importante concentration dans le domaine de l'isolation

Nous apprenons que deux des plus importantes sociétés d'entreprise d'isolation du pays, à savoir la **S.A. ISOLATION REFORME** de Bruxelles (fondée en 1929) et la **S.A. MAISON VICTOR NIZET** de Jemeppe-lez-Liège (fondée en 1890) ont réalisé la fusion complète de leurs activités (Moniteur du 4 avril 1970).

Suivant les renseignements recueillis auprès des dirigeants de la nouvelle entreprise — **REFORME ET NIZET S.A.**, cette concentration a pour but principal de former une entité plus puissante, capable ainsi de répondre plus adéquatement aux demandes de plus en plus importantes qui lui parviennent tant de Belgique que de l'Etranger.

Capri

2 En Lulay des Febvres
Tél. 23.63.28

LE RESTAURANT
DE L'ELITE
VOUS OFFRE
SES SPECIALITES
ITALIENNES ET FRANÇAISES

○
CUISINE DU PATRON

○
FERME LE JEUDI

luxe • calme • confort



Hôtels AMIGO

Bar - Grill - Salles de réunion

Verviers
Rue Herla
Tél. 087 / 211.21

Masnuy-Saint-Jean (Mons)
Ch. Brunehault
Tél. 065 / 287.21

Terrains de golf à proximité

Direction générale : Hôtel Amigo, Bruxelles
Tél. 02 / 11.59.10



Emblème de la Qualité
Symbole de la Sécurité

TOUT LE MATERIEL
DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

Extincteurs portatifs et mobiles
Véhicules anti-incendie
Installations automatiques
de détection et d'extinction

ANSUL INTERNATIONAL S.A.

Rue de Stalle 151 - 1180 BRUXELLES

Tél. : 02/76.51.00

Au fil des jours...

En hommage à la mémoire de M. René Cordonnier



Né le 24 février 1928, M. René Cordonnier est décédé accidentellement le 16 septembre 1969.

Ayant obtenu en 1951 le diplôme de Docteur en droit de notre Université, il entra, en 1953, au service de notre Association, en qualité de Secrétaire administratif, succédant à M. J. Delchevalerie, appelé à diriger le cabinet du Recteur.

De 1953 à 1959, il remplit toutes les tâches du secrétariat avec ponctualité, compétence et dévouement. La majeure partie de ses activités fut consacrée à la direction du

Centre de recherche et d'information sur les carrières universitaires.

Le désir de servir autrui animait toute son action. Il se dépensait sans compter pour donner à des centaines d'étudiants les renseignements et conseils souhaités par eux. Son naturel plutôt timide ne l'empêchait point d'être accueillant. Son ouverture à tous se faisait souriante. Il savait écouter et entendre patiemment. Les étudiants, rapidement mis en confiance, n'hésitaient pas à exposer leurs problèmes en détails, à manifester leurs hésitations et à solliciter, au besoin, des indications complémentaires. Ces étudiants lui étaient reconnaissants, non seulement de ce qu'ils avaient appris au cours de ces conversations, mais aussi de la manière tout empreinte de discrétion, de délicatesse et d'amabilité avec laquelle il leur exprimait ses avis. Celui qui voulait s'excuser de la longueur d'un entretien ou du caractère répété des démarches le mettait mal à l'aise, tant sa disponibilité était grande. Lui-même se déclarait d'ailleurs toujours insatisfait par tout ce qu'il apportait; il exprimait à chacun ses regrets sincèrement confus de ne pouvoir faire plus, alors qu'il agissait avec le maximum de célérité, de compétence et de bonté.

Dix ans s'étaient écoulés depuis qu'il avait quitté nos services pour un autre domaine professionnel, mais tous ceux qui l'ont approché au sein de notre Association ont été peinés par la nouvelle de son décès inopiné, et ont évoqué avec émotion le souvenir de sa fructueuse, dévouée et amicale présence.

Exposition Rembrandt

Pour commémorer le tricentenaire de la mort de Rembrandt, la Bibliothèque générale de l'Université a organisé, du 2 au 11 octobre 1969, une exposition d'estampes provenant de la collection léguée par le baron Wittert à l'Université. Il nous est agréable de souligner que cette exposition a connu un grand succès, en attirant à la salle Wittert bon nombre d'amateurs d'art.

Séance solennelle d'ouverture de l'année académique 1969-70

Le 4 octobre 1969, s'est déroulée la cérémonie officielle de la rentrée académique, devant une assistance nombreuse et choisie dans laquelle on reconnaissait M. Cools, Vice-Premier Ministre et Ministre du Budget, M. Dubois, Ministre de l'Education Nationale, le Général-Major Danloy, aide de camp du Roi, M. Destenay, Ministre d'Etat et Bourgmestre de Liège, des Ambassadeurs, des Consuls, ainsi que de nombreuses personnalités civiles, religieuses et militaires.

Au cours de la cérémonie à laquelle participait l'ensemble à cordes de l'Orchestre de Liège, des fleurs furent déposées au Mémorial universitaire. M. le Recteur M. Dubuisson rendit hommage aux Professeurs et membres de la Communauté universitaire décédés au cours de l'année 1968-69. Il salua plusieurs membres du corps professoral admis à l'éméritat et accueillit deux nouveaux docteurs *honoris causa* de l'Université : M. Jean Pommier, Membre de l'Institut de France et Professeur honoraire au Collège de France, et M. Wilhelm S. Feldberg, Professeur à l'Institut de recherches médicales et au Laboratoire de neuropharmacologie de Londres.

M. le Recteur tint également à saluer le Recteur honoraire et les Professeurs de la Faculté de Médecine vétérinaire de Cureghem qui, depuis le 1^{er} octobre, est rattachée à l'Université de Liège et qu'il se réjouit de voir intégrée, le plus rapidement possible, dans le campus universitaire du Sart Tilman.

Il faut aussi le souligner, pour la première fois dans l'histoire de l'Université de Liège, cette séance fut le lieu de rencontre des porte-parole de tous les membres de la Communauté universitaire et l'on entendit tour à tour : M. Grosjean, Président du Conseil universitaire, représentant le corps scientifique, M. Remy, Président du Conseil du personnel, représentant le personnel administratif et technique, et M. Esther, Président de l'Union générale des étudiants.

Longuement acclamé à l'occasion du renouvellement de son cinquième mandat au Rectorat, de même que M. Cl. Renard qui voit aussi renouveler son mandat de Vice-Président du Conseil d'administration de l'Université, M. le Recteur M. Dubuisson s'attacha, dans son discours de rentrée, à scruter les horizons ouverts aux hommes par l'exploitation des ressources de la mer. Il en fit ressortir les promesses d'espérance mais aussi les angoissantes menaces quant à la pollution de la mer et à la destruction des algues marines. Après son discours inaugural, M. le Recteur déclara ouverte l'année académique 1969-1970.

Colloque sur Sainte-Beuve

Dans le cadre de la Quinzaine française organisée par la Ville de Liège pour commémorer le 50^e anniversaire de la remise de la Croix de la Légion d'Honneur à la Cité, se sont déroulées en octobre 1969 diverses manifestations.

Parmi celles-ci prenait place, à l'Université, un colloque sur « Sainte-Beuve et la critique littéraire contemporaine ». L'année 1969 était, en effet, celle du centenaire de la mort de l'écrivain. Elle marquait aussi le cent-vingtième anniversaire de son passage à l'Université de Liège où il occupa, en 1848-1849, la chaire d'histoire de la littérature française. Au cours de ce colloque, tenu du 6 au 8 octobre, furent traités différents aspects de l'activité et de la pensée de Sainte-Beuve.

Placé sous la présidence de M. A. Vandegans, Professeur d'histoire de la littérature française à l'Université, il a recueilli un vif succès. Il était illustré par une exposition consacrée à « Sainte-Beuve et l'Université de Liège » et par une promenade « beuvienne » à travers la ville, organisées par M^{me} R. Lejeune et M. J. Stiennon, Professeurs à l'Université.

Droit et Vie des affaires

Du 13 au 15 novembre 1969, la Commission « Droit et Vie des affaires » a consacré son XXII^e séminaire à la « Taxe sur la valeur ajoutée ». Ce séminaire était animé par M.E. Bours, Professeur de Droit fiscal à la Faculté de Droit, et réunissait, entre autres personnalités, de nombreux juristes d'entreprise.

Nous sommes heureux de rappeler à cette occasion que, sous les auspices de MM. les Professeurs Ch. del Marmol et L. Dabin, animateurs de la Commission « Droit et Vie des affaires », s'est créée, en fin de 1968, l'Association belge des juristes d'entreprise. Elle a vu depuis lors ses rangs s'élargir, son programme se fixer et s'accroître son rayonnement. Le Président actuel est M. J.M. Deleuze, Conseiller juridique et Directeur de la Société de Prayon et le Secrétaire M. R.L. Goffin, Conseiller juridique à Fabrimétal.

Cette Association réunit dès à présent un bon nombre de juristes occupés dans les affaires et publie un bulletin périodique d'informations susceptibles de les intéresser. Nous sommes heureux de souhaiter plein succès à cette remarquable initiative.

M. Claude Renard, Président de l'AUPELF

Au terme de l'Assemblée générale triennale de l'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) qui s'est tenue à Nice au début de décembre 1969 et qui réunissait les représentants de quelque 70 universités de 22 pays, M. Cl. Renard, Vice-Président du Conseil d'administration de l'Université de Liège, a été élu, pour trois ans, Président de cette Association.

Les Amis de l'Université ont appris avec joie cette élection qui honore à la fois notre Alma Mater et M. Cl. Renard à qui nous sommes heureux de renouveler nos plus chaleureuses félicitations.

Signalons qu'un colloque de l'AUPELF qui avait pour thème « L'Université, l'éducation permanente et la société » s'est tenu dans la seconde quinzaine de mars 1970 à l'Université d'Abidjan.

Ce colloque a fait apparaître, une nouvelle fois, la nécessité d'un renouvellement des méthodes de formation et d'enseignement. Les études traditionnelles, souvent dépassées par la rapidité des progrès scientifiques et techniques, ne peuvent plus conduire à des diplômes utilisables durant toute la vie. Le Président Cl. Renard présidait cet important colloque, le cinquième en date depuis la création de l'Association en septembre 1961.

Le rendement scolaire

Un séminaire de l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire, - créée sous les auspices de l'Unesco, - s'est tenu au début de décembre 1969 au château de Colonster. Il a réuni, sous la présidence de M. G. De Landsheere, Professeur à l'Université, les

directeurs des laboratoires de recherche pédagogique d'une vingtaine de pays. Son but était l'organisation dans 19 pays d'examens à effectuer, avec des instruments identiques, sur la population scolaire, avec le souci de mesurer le rendement des différents systèmes nationaux d'éducation. Les premiers résultats de cette enquête mondiale seront dégagés au cours d'une rencontre prévue pour septembre prochain à Pont-à-Mousson, dans l'ancienne abbaye des Prémontrés, mise à la disposition des chercheurs par le Gouvernement français.

Innovation à la Bibliothèque de l'Université

Au début de décembre 1969, la Bibliothèque générale de l'Université, sous l'impulsion particulièrement dynamique de son directeur M. le Professeur L. Delatte et de ses collaborateurs, a ouvert une nouvelle salle de lecture, remarquable en tous points.

Elle comporte, en effet, plus de 400 places, dans un cabinet de travail de 800 m², prolongé par une salle de délasserment. Elle réunit environ 25.000 volumes, d'accès direct, consacrés à toutes les disciplines et principalement aux sciences humaines. Elle est située dans le bâtiment de la Faculté de Philosophie et Lettres et est ouverte en permanence, les jours ouvrables, de 9 à 22 heures, sauf le samedi où elle est accessible de 9 à 17 heures. Elle est placée sous la responsabilité de deux universitaires M^{lle} Derwa et M^{me} Nicolas.

Particulièrement appréciée par les étudiants et les chercheurs, cette initiative a réjoui de nombreux diplômés et amis de l'Université. Elle sera suivie par d'autres réalisations dont nous serons heureux de rendre compte.

La Chorale universitaire a vingt ans

Fondée par M. le Recteur M. Dubuisson en 1949, la Chorale universitaire, comprenant des étudiants des différentes facultés placés sous la direction de M. Frédéric Anspach, a fêté cet anniversaire, le 18 décembre 1969, par l'exécution d'un grand concert consacré à « La Création » de Joseph Haydn et donné au Conservatoire royal de Liège. Ce concert recueillit un très vif succès auprès d'une nombreuse assistance, subjuguée par la qualité de cette œuvre exécutée de façon magistrale. La presse n'a pas manqué à cette occasion d'exprimer le vœu de voir ce remarquable groupe participer plus souvent aux manifestations musicales liégeoises, apportant ainsi un nouveau témoignage de l'intégration de l'Université à la vie culturelle de la Cité.

Une Fédération universitaire de Mons-Borinage

Créée sous la forme d'une A.S.B.L., cette Fédération réunit les étudiants de l'arrondissement de Mons inscrits dans les universités et les divers établissements d'enseignement supérieur à caractère universitaire du pays.

Elle a pour objectif de permettre aux étudiants de toutes opinions et fréquentant des établissements d'enseignement différents de se rencontrer et d'arriver par une meilleure connaissance à une meilleure compréhension. Son but est également de créer un groupement étudiant qui puisse s'intéresser aux problèmes cruciaux de la reconversion régionale et de fournir à ses membres une tribune leur offrant la possibilité d'exposer leurs points de vue sur les problèmes qui les intéressent.

Elle entend aussi, dans la mesure de ses moyens, informer les jeunes qui sont à la veille d'aborder l'enseignement supérieur et développer les contacts avec les anciens universitaires.

Les représentants actuels de l'Université de Liège au sein du Bureau et du Conseil d'administration sont le Président et fondateur de l'A.S.B.L., M. Alain Audin, étudiant en droit, 51, rue Fleurichamp à Dour ou 18, rue E. Wacken à Liège, ainsi que MM. Remi Dufour, licencié en sciences chimiques, à Boussu, Raoul Moury, étudiant en droit, à Dour, et André Urbain, assistant en physique, à Hornu.

Nous formons des vœux cordiaux pour l'avenir de ce très sympathique groupement.

Les Amis de l'Université de Bujumbura

Nous avons appris avec plaisir la récente création d'une « Association des Amis de l'Université officielle de Bujumbura ». Elle a pour but de soutenir cette Université dans son effort pour répondre harmonieusement aux exigences de la vie scientifique ainsi qu'à celles de sa juste et nécessaire insertion dans la vie du Burundi et, enfin, de contribuer au renom de l'Université tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Nous avons reçu la visite du responsable de l'information sur les carrières de cette Association avec laquelle nous espérons entretenir des contacts suivis.

Colloques sur « l'Université et la Ville »

Nous devons à l'obligeance de M. Léo Wéry, Conseiller au Cabinet du Recteur de l'Université, les précisions que nous reproduisons ci-après quant à la portée et aux conclusions des importants colloques qui se sont déroulés au Sart Tilman et qui ont eu pour thème : « l'Université et la Ville » Les 19 et 20 février 1970, M. Pinchemel, professeur de géographie à l'Université de Paris, et son collaborateur, M. Renaudie, chargé de recherches à la C.G.S.A. (Société d'études géographiques et économiques appliquées), qui a effectué, à la demande du Ministère français de l'Équipement, une étude comparative de quelques implantations universitaires en France et à l'étranger (*Campus et urbanisme universitaire* - 2 tomes, Paris, décembre 69), ont participé à deux colloques au cours desquels furent examinés les problèmes que pose l'insertion de l'Université de Liège au Sart Tilman dans le processus d'aménagement du territoire de l'agglomération liégeoise.

Lors du premier colloque, M. Pinchemel et son collaborateur ont rencontré M. le Professeur Desreux et l'ensemble des fonctionnaires et techniciens chargés de l'élaboration et de l'exécution de la politique de l'Université de Liège en matière de bâtiments.

Au second colloque, introduit par M. le Vice-Président Renard et présidé par M. le Professeur Stassart, ont participé une centaine de membres de la communauté universitaire (corps enseignant, corps scientifique, étudiants, personnel administratif et technique) ainsi que les fonctionnaires et techniciens qui avaient déjà rencontré M. Pinchemel la veille.

De l'ensemble des entretiens, se dégagent plusieurs observations générales dont voici les trois principales :

1. La confrontation entre la thèse de M. Pinchemel (qui a critiqué sévèrement le recours général, en France, à la formule du campus),

et la politique menée par les autorités académiques liégeoises, en vue de maintenir la symbiose entre l'Université de Liège et la ville, met en lumière une grande identité de vues au niveau des objectifs.

De part et d'autre, l'accent est fortement mis sur la nécessité d'intégrer au maximum la fonction universitaire dans le tissu urbain.

En outre, l'action entreprise par l'Université de Liège pour parvenir à cette fin résiste aux critiques et aux observations formulées par des personnalités spécialisées dans l'analyse de cas (en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne occidentale).

2. L'urbanisme universitaire doit être raisonné dans le cadre général de l'agglomération : « il serait souhaitable qu'un véritable urbanisme universitaire entraîne la totalité de l'urbanisme ».

3. Les décisions en matière d'infrastructure de communications (par moyens de transports privés ou collectifs) revêtent une portée décisive. La structuration de toute l'agglomération et l'articulation rationnelle des diverses fonctions urbaines en dépendent.

L'Université doit s'attacher à promouvoir une réflexion globale sur ce point majeur et devra chercher à peser de tout son poids dans les choix à intervenir.

Au-delà des trois considérations générales précitées, il convient d'attirer spécialement l'attention sur la portée psychologique du colloque du 20 février sur « L'Université et la Ville » qui a marqué la volonté des autorités académiques de poursuivre la politique d'urbanisme universitaire en y associant toutes les forces vives de la communauté universitaire.

Cette première confrontation d'idées entre les responsables administratifs et techniques et une coupe assez significative de la communauté universitaire s'est révélée stimulante. Outre qu'elle a fait apparaître un « consensus » appréciable sur les objectifs à atteindre, sinon sur la « praticabilité » des moyens mis en œuvre, elle a laissé entrevoir de réelles possibilités pour l'avenir.

En effet, pour que l'urbanisme universitaire ait quelques chances d'entraîner la totalité de l'urbanisme de l'agglomération, il paraît indispensable que la communauté universitaire adhère largement à la prospective universitaire. Pour que la communauté y adhère, il est indispensable qu'elle participe à l'élaboration de ladite prospective.

Un Centre des technologies nouvelles à Liège

Dans le but de contribuer efficacement à la promotion de l'économie wallonne comme à la valorisation de son potentiel intellectuel, le Conseil économique de la province de Liège (CEPLI) et l'Association intercommunale pour l'aménagement du territoire et le développement économique et social des régions de l'Est et du Sud du Hainaut (ADEC) ont conçu et mis au point un programme d'ensemble de Centres de technologie avancée à implanter respectivement à Liège et à Charleroi. Dans l'esprit des études évoquées ci-dessus, le CEPLI a pris l'initiative de créer un Centre des technologies nouvelles (C.T.N.) comportant initialement des unités de recherches orientées en fonction des besoins industriels dans les quatre domaines suivants : énergétique, travail des métaux, électronique, informatique et hauts polymères.

L'Université de Liège, d'une part, la Société Provinciale d'Industrialisation, d'autre part, ont décidé d'apporter tout leur appui au CEPLI pour la réalisation de cet objectif.

En conséquence, le CEPLI a procédé, le 12 mars 1970, à la création à Liège, sous forme d'A.S.B.L., de l'organe juridique appelé à gérer le Centre des Technologies Nouvelles. Son président est M. Clerdent, Gouverneur de la Province, ses Vice-Présidents sont M. Dubuisson, Recteur de l'Université, et M. Drechsel, Directeur général de la F.N.. En font également partie d'autres personnalités : pour le CEPLI, MM. Lambion, Huriaux, Lucas et Moreau; pour l'Université, MM. Danthine, Duyckaerts, Fraeys de Veubeke et Delchevalerie; pour la S.P.I., MM. Fallais, A.L. Jacques et Raskin. M. Henri Melkin, Directeur du CEPLI, dont l'influence a été importante dans la constitution du C.T.N., en a été nommé Secrétaire général-Trésorier.

Les concours suivants sont acquis au C.T.N. : celui de l'Université, pour les terrains, de la S.P.I., pour la réalisation des bâtiments, et celui de l'industrie, pour une part des frais de fonctionnement, par voie de subventions annuelles ou de contrats de recherche. Forte de ces appuis, la nouvelle A.S.B.L. est d'ores et déjà en pourparlers avec l'Etat en vue d'obtenir son intervention financière pour la période 1970-1974.

Les Amis de l'Université se réjouissent vivement de la création du C.T.N. et, rendant hommage à ses promoteurs, forment des vœux de plein succès pour ce qui sera un enrichissement considérable de la région, fondé sur une collaboration intime entre les milieux économiques et sociaux et l'Université.

Un Conseil professionnel de la Chimie

Cette nouvelle institution, créée par arrêté royal dans le cadre du Conseil central de l'Economie, s'est réunie pour la première fois au début du mois de mars, en séance plénière. Cette réunion a été consacrée aux grands problèmes qui se posent actuellement dans l'industrie chimique. Il nous est agréable de signaler que ce Conseil est placé sous la présidence de M. André Leroux, Président de notre Association, à qui nous sommes heureux d'exprimer nos vives félicitations.

Théâtre universitaire

Le 19 mars dernier a eu lieu, au Palais des Congrès, la présentation par le Théâtre universitaire de Liège d'une comédie indienne du 7^e siècle « Ratnavali », traduite par Jean Kellens, adaptée et mise en scène par Mathieu Falla, tous deux licenciés en philologie romane U.Lg.

Ce fut une nouvelle réussite à mettre à l'actif du Théâtre universitaire qui, on le voit, ne s'endort pas sur ses lauriers. Il nous est agréable de féliciter chaleureusement ses animateurs pour cette nouvelle et brillante création.

Les Liégeois à Bruxelles

Le groupement des « Amitiés liégeoises », fondé récemment à Bruxelles et placé sous la présidence d'honneur de M. Jean Rey, Président de la Commission exécutive des Communautés européennes et Vice-Président de notre Association, a tenu le 20 mars dernier son Assemblée générale au cours de laquelle a été fixé le programme des activités pour 1970. M. Gérard Deleixhe, animateur de la Section bruxelloise et membre du Conseil de notre Association, représentait les Amis de l'Université à cette réunion.

Rappelons que le but du nouveau groupement est de resserrer les liens entre les liégeois et notamment entre ceux qui, très nombreux, exercent à Bruxelles des activités dans le domaine du commerce, de l'industrie, de l'administration, de la politique, de la finance et des professions libérales. Son Président est M. J. Wauters et son Secrétaire général M. P. Boulanger. Il a notamment en projet d'organiser des colloques de caractère économique, commercial et culturel.

Notre Association a adressé aux « Amitiés liégeoises » ses meilleurs vœux, en émettant le souhait de rapports fructueux entre elles et la section bruxelloise des Amis de l'Université de Liège.

Situation des travaux au Sart Tilman

En clôturant l'Assemblée générale de l'Association, le 24 avril 1970, notre Président M.A. Leroux a tenu à informer les membres présents de la situation des travaux au Sart Tilman. Il nous est agréable de reproduire ci-après les termes de cet exposé.

Tous nos membres ont encore présentes à la mémoire les résolutions prises, lors de notre Rassemblement du 30 mai 1969 au Sart Tilman, dans le but d'obtenir des Pouvoirs publics les moyens nécessaires à la poursuite et à l'accélération des travaux d'implantation de l'Université au Sart Tilman, en vue de leur réalisation complète suivant la programmation et les budgets établis par l'Université.

On se souviendra qu'à ce moment, et dans le but d'éviter un arrêt préjudiciable des travaux par manque des crédits nécessaires, la Commission administrative du Patrimoine de l'Université avait décidé de faire à celle-ci l'avance de l'ensemble de ses moyens financiers soit quelque 300 millions qui ont permis depuis lors :

— de reprendre les travaux de l'Institut de Botanique qui sera mis en service en octobre prochain;

— d'entamer le gros œuvre de l'Institut d'Education physique qui, selon toutes espérances, fonctionnera dès octobre 1971, mais dont le gymnase pourra déjà être utilisé à la prochaine rentrée académique;

— de réaliser la construction d'une piste vers le passage à niveau de Colonster, piste qui servira d'amorce au chemin de dessert de la Faculté de Médecine ainsi que de la nouvelle Faculté de Médecine vétérinaire;

— de commencer les travaux de terrassement de l'Hôpital universitaire; ces travaux ont débuté par l'Institut de Pathologie dont la fouille est actuellement terminée et qui sera l'un des cinq blocs prévus du complexe hospitalier;

— d'entreprendre la réalisation de l'Institut de Physique nucléaire dont le gros œuvre est en cours et qui sera, selon toute probabilité, ouvert à la fin de cette année.

Récemment enfin, l'Université a reçu de l'Etat quelque 150 millions pour Liège et 10,5 millions pour Cureghem, ce qui lui permettra notamment de mettre en route — tout prochainement — la construction du Bâtiment de Radiochimie.

Comme vous l'aurez appris par les récentes informations publiées dans la presse, un projet de loi relatif au financement des investissements universitaires vient d'être distribué au Sénat.

Il comporte, « dans l'attente de critères objectifs », une répartition provisionnelle pour trois ans des crédits et emprunts réservés à la construction de bâtiments et des « normes provisoires dans le cadre décennal » concernant l'infrastructure sociale.

Il convient de souligner qu'il s'agit là d'un projet de loi qui donnera encore lieu prochainement à maintes discussions. Nous devons par conséquent rester extrêmement vigilants pour qu'une solution satisfaisante soit donnée aux légitimes revendications de notre Université.

Recueil d'études Paul Harsin en souscription

C'est avec émotion que nous apprenons l'accession à l'éméritat de M. le Professeur Paul Harsin. Cet éminent historien figure parmi les fondateurs de notre Association, dont il fut le Secrétaire depuis l'origine, en 1929, jusqu'en 1947. Il est resté depuis lors un membre très actif de notre Conseil d'administration.

Il nous est agréable de signaler qu'à l'occasion de cet événement un Comité organisateur, placé sous la présidence de M. Michel François, Membre de l'Institut de France, et de M. Jean Lejeune, Professeur à l'Université, et comprenant de nombreux membres du Corps professoral liégeois, a décidé de publier et d'offrir au jubilaire un ouvrage intitulé « Recueil d'études Paul Harsin ».

Outre une biographie et une bibliographie, ce recueil de plus de 600 pages comporte la réédition d'un certain nombre de travaux de M. Harsin, parmi les plus typiques, mais qui sont dispersés et souvent difficilement accessibles. Ce volume, incontestablement fort utile, est en même temps un témoignage de reconnaissance et d'admiration. Reconnaissance pour le maître qui forma tant de générations de docteurs et de licenciés en philosophie et lettres, en droit, en science économique et sociale. Admiration pour le savant dont les très nombreuses études ont fait progresser les sciences historiques, juridiques et économiques. Les historiens et les chercheurs du monde entier disposeront ainsi d'un instrument de travail commode, tandis que les anciens élèves de M. Harsin seront heureux de retrouver la pensée de leur maître.

En raison du nombre de personnes qui sont intéressées à cette publication, l'importance du tirage permet d'abaisser de façon exceptionnelle le prix de souscription. Celui-ci, valable jusqu'au 31 août 1970, est fixé à 500 francs. Après cette date, le Recueil sera vendu en librairie au prix de 650 francs.

Nos membres qui seraient désireux de s'associer à cette manifestation sont priés d'adresser leur adhésion à la librairie F. Gothier, 11, place du Vingt Août, Liège qui, d'autre part et sur demande, se fera un plaisir d'adresser aux personnes intéressées une notice avec table des matières détaillée. La liste des souscripteurs dont l'adhésion sera parvenue en temps utile sera publiée dans le Recueil.

Un hommage public dont la date n'est pas encore fixée sera rendu à M. P. Harsin dont la personnalité attachante a marqué son enseignement à l'Université et qui a consacré aux recherches historiques plus de quarante années d'une carrière particulièrement féconde.

LIVRES SCOLAIRES
EDITION - IMPRESSION

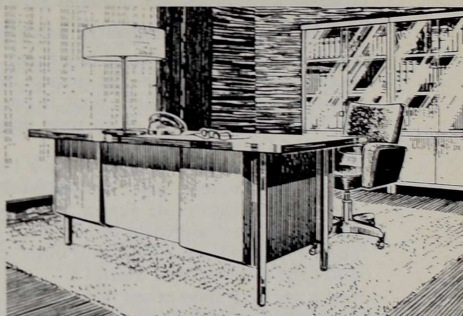
Maison d'Éditions

Ad. Wesmael-Charlier s.a.

Rue de Fer 69 - 5000 NAMUR - Téléphone : 081-201.48

CATALOGUE GRATUIT
SUR DEMANDE

BUREAUX - TABLES - CLASSEURS
FICHIERS - ARMOIRES - BIBLIOTHEQUES
RAYONNAGES METALLIQUES - SIEGES



ACIOR — PLUS DE 400 BUREAUX DIFFERENTS
— PLUS DE 500 SIEGES DIFFERENTS

ACIOR présente la gamme la plus étendue du marché et permet de doter chaque cadre, chaque employé, d'un mobilier spécialement conçu pour lui faire gagner du temps.

Bruxelles 3 - Antwerpen - Liège - Gent - Charleroi - Kortrijk - Verviers - Hasselt - Luxembourg
4940 TROOZ (LIEGE) Téléphone : 04-71.63.21 (6 lignes)

O. de SCHAETZEN & Cie

BANQUIERS



4 - 6, BOULEVARD D'AVROY — 4000 L I E G E

Nouvelles des Associations

Association des Mathématiciens

On sait que la réforme de l'enseignement des mathématiques est un problème qui a déjà fait couler beaucoup d'encre en Belgique. Elle a naturellement ses promoteurs et ses contempteurs.

Pour apporter sa contribution au dossier de cette controverse, l'Association des Mathématiciens sortis de l'Université de Liège a procédé, en collaboration avec le groupement des professeurs de mathématiques dans l'enseignement moyen, à une large enquête auprès des professeurs de l'Université de Liège comme des autres institutions universitaires belges. Plusieurs sociétés privées ont également été consultées.

Cette enquête posait essentiellement une question : quelles matières de mathématique moderne désiriez-vous voir introduire dans les programmes de l'enseignement secondaire ?

De nombreuses réponses objectives ont été recueillies au cours de cette enquête. Elles s'opposent pour la plupart au programme proposé par le Centre belge de pédagogie de la mathématique. Elles font également des suggestions concrètes quant à l'actualisation de cet enseignement et pourront ainsi servir à l'édification de tous ceux que préoccupe cette importante question.

Association Namuroise des Anciens

Animée comme les années précédentes par un comité particulièrement dynamique présidé par le Dr. A. Ringlet, cette Association a vu se poursuivre, au cours du dernier trimestre de 1969, son traditionnel programme d'activités.

L'excursion du 28 septembre 1969, périple familial d'automne, comportait la traversée du Condroz, de la Famenne et de l'Ardenne vers Stavelot, Malmédy, Eupen et les très intéressantes visites de la centrale de l'Esmu au barrage de la Warche, de la station universitaire du Mont Rigé, — où M. le Professeur émérite et Madame Bouillenne se sont fait un plaisir d'accueillir et de documenter les visiteurs, — de l'imposant barrage d'Eupen, pour terminer dans la pittoresque ville de Montjoie. Quant à la tribune de l'Association, elle a successivement reçu d'éminents conférenciers :

— le 7 octobre 1969, M. Charles Fontinoy, Professeur à l'Institut Oriental de l'Université, dont l'exposé très documenté concernait « Les manuscrits de la Mer Morte »;

— Le 23 octobre 1969, M. André Monfils, Professeur associé à la Faculté des Sciences, qui a entretenu son auditoire de la prochaine conquête de Mars et a fait admirer le dernier film de la NASA consacré à l'épopée des premiers hommes sur la Lune;

— le 7 novembre, l'auditoire se retrouve autour de M. Baudouin Van de Walle, Professeur à l'Institut Oriental qui parle avec enthousiasme de « Toutankhamon et son temps » et projette les magnifiques diapositives qui accompagnent son exposé;

— le 9 décembre 1969, M. Albert Distèche, Professeur à la Faculté des Sciences, présente le film réalisé au cours de l'Expédition scientifique universitaire belge à la Grande Barrière de corail d'Australie, film qui soulève l'admiration des spectateurs;

— enfin, le 18 décembre 1969, M. Distèche réédite son exposé à l'Institut agronomique de l'Etat à Gembloux.

Poursuivies tout au long de l'hiver et du printemps de 1970, les initiatives de cette très vivante Association sont, comme leurs devancières, toujours dignes du plus haut intérêt.

Association des Anciens à Lubumbashi

Nous sommes heureux d'annoncer que ce groupement, dont l'activité était restée en veilleuse par suite des nombreux départs enregistrés au cours de ces dernières années, a tenu à nouveau son Assemblée générale en automne dernier et a procédé aux élections statutaires. Nous avons eu le grand plaisir de recevoir à ce moment un message de sympathie de son nouveau Président, M. Léon Olivier, Consul Général de Belgique à Lubumbashi.

D'autre part, M. Olivier a passé une bonne partie de l'hiver à Liège et, à cette occasion, nous avons eu avec lui de fructueux contacts. Soucieux d'entretenir au maximum la flamme universitaire liégeoise au Katanga, il souhaite vivement que son groupement puisse recevoir la visite de Professeurs et de Chercheurs de l'U. Lg. qui seraient de passage au Congo ou dans des pays voisins. M. le Recteur M. Dubuisson et le CEDEV (Centre d'étude des problèmes des pays en développement) ont bien voulu encourager cette initiative. Du point de vue matériel, des facilités peuvent être obtenues aisément des compagnies aériennes et les Anciens de Lubumbashi se feront un plaisir d'héberger leurs visiteurs.

Nous tenons enfin à souligner que M. Olivier a été appelé, au cours de notre Assemblée du 24 avril 1970, à faire partie du Conseil d'administration de l'Association. Nous lui renouvelons nos vœux très cordiaux de plein succès et nous espérons que la vie nouvelle que reprend ce groupement, naguère si actif, verra se raffermir encore les liens qui nous unissent.

Association des Anciens à Kinshasa

Cette Association nous a communiqué la composition actuelle de son comité.

Le Président en est M. Ruffin Mushigo, Conseiller à la Cour d'appel de Kinshasa qui, par ailleurs, vient d'être appelé par notre Assemblée générale du 24 avril à siéger au sein du Conseil d'administration de notre Association. Il est assisté par MM. Gaston Corillon, Vice-Président, Albert Maisse, Secrétaire, Jean Pirotte, Trésorier, Paul Dessy (relations publiques) et Francis Morelle (fêtes).

Il nous est agréable de renouveler nos vives félicitations au Président Mushigo ainsi qu'aux membres du Comité de Kinshasa et, en exprimant l'espoir de voir s'intensifier les contacts entre nos Associations, nous formons des vœux de parfaite réussite pour leurs activités.

Association des Diplômés en Education physique ADISEPUL

L'ADISEPUL nous communique la composition de son Conseil d'administration pour 1970. Nous nous faisons un plaisir de reproduire ci-après les indications relatives à ses principaux membres dirigeants :

Président : M. Raymond Deroanne, Stavelot; Vice-Président : M. Jacques Gaspar, Spa; Trésorier : M. Richard Buche, Theux; Secrétaire : M^{lle} Simone Michaux, Verviers; Secrétaire-Adjoint : M. Jacques Henrion, Ans.

C'est M. Jacques Dujardin, de Grivegnée, qui est chargé des relations avec notre Association et de la publicité, tandis que M. Jean Lebouille, de Jupille, assure la liaison avec les Associations de Licenciés.

Cette dynamique Association nous signale que, dans le cadre de sa politique de formation continuée, elle a organisé, en décembre 1969, un stage de spécialisation en volley-ball pour les messieurs et en basket-ball pour les dames. Elle prévoit pour juin 1970, au Centre sportif de la Fraineuse à Spa, un autre stage qui sera consacré au basket-ball, à la gymnastique rythmique, à la natation et au volley-ball.

Assemblée générale de l'A.I.L.g.

Le 15 mars dernier, s'est tenue l'Assemblée générale annuelle de l'A.I.L.g. Les manifestations traditionnelles de cette Assemblée ont débuté le matin par une conférence sur la planète Vénus, donnée par M. A. Monfils, Professeur associé à l'Institut d'Astrophysique, remplaçant M. le Professeur P. Swings, Directeur de cet Institut, empêché pour raison de santé. M. le Président général J. Venter excusa le Professeur Swings à qui l'A.I.L.g. a octroyé le même jour la Médaille Trassenster, sa plus haute distinction, et présenta le conférencier qui fit un exposé du plus haut intérêt.

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue l'après-midi et, après l'approbation des rapports et des comptes, a entendu l'allocation du Président général consacrée, cette année, aux conséquences dommageables des dévaluations et de l'érosion monétaire sur la pension des Ingénieurs et à l'action entreprise par la FABI en vue d'y porter remède.

Il fut ensuite procédé aux nominations d'Administrateurs représentant les diverses sections de l'Association et M. Venter, Président général sortant, après avoir prononcé un chaleureux éloge de M. Charles Lejeune, Administrateur-Directeur général de la Société générale métallurgique de Hoboken, fit acclamer sa nomination en qualité de Président général pour le période 1970-73.

En prenant possession de la présidence, le nouveau Président général Ch. Lejeune a rendu un vibrant hommage à son prédécesseur, en soulignant à la fois ses mérites et la qualité de l'œuvre qu'il a accomplie à l'A.I.L.g.

Le premier point à l'ordre du jour de l'assemblée solennelle qui suivait la séance administrative, était la remise des « Prix aux jeunes » attribués aux Ingénieurs J. Bozet, J. Lebrun, J.C. Evrard, A. Moës et J. Vandebosch, dont M. le Doyen L. Leloup, Président du Comité scientifique, exposa les mérites.

Vint ensuite la remise du diplôme de la Fondation Alexandre Galopin à MM. Serge Baar et Bernard Gallez, Ingénieurs et Docteurs en Sciences appliquées.

Le point suivant était la remise de la Médaille d'Or de l'A.I.L.g. attribuée à M. David Kestlicher, Ingénieur des mines, pour honorer sa contribution remarquable et originale dans la construction des turbo-machines en Belgique.

La séance se termina par la remise de la Médaille Trassenster, attribuée au Professeur Swings, Directeur de l'Institut d'Astrophysique, dont le Professeur Leloup souligna la haute valeur des travaux scientifiques. Cette médaille, attribuée pour la première fois à un savant belge, fut confiée à M. le Professeur Migeotte qui a bien voulu se charger de la transmettre à son Maître.

A.L.D.Lg. : séminaires et nouvel Annuaire

En vue de compléter l'action formative de l'Ecole d'Administration des Affaires de l'Université, l'Association des Diplômés en sciences économiques et commerciales (A.L.D.Lg.) a pris l'heureuse initiative d'organiser des séminaires de perfectionnement destinés aux jeunes cadres. Ces séminaires leur fournissent l'occasion d'aborder divers problèmes sous forme de discussion de cas formant chacun un dossier adressé, plusieurs jours avant la séance, aux participants. Ceux-ci peuvent donc l'étudier et imaginer la technique qui leur paraît la plus efficace pour donner une solution aux cas considérés.

Le jour de la discussion, un spécialiste du problème traité dirige un débat entre tous les participants, d'où se dégage une solution optimale susceptible d'être appliquée dans les entreprises qui rencontrent de tels problèmes.

Pour diriger ses séminaires, l'A.L.D.Lg. choisit des personnalités de premier plan, tant du point de vue de leurs connaissances que de leur expérience pratique. L'an dernier, ce séminaire était consacré à la discussion de cas en marketing, en finance et en fiscalité.

Cette année, le séminaire s'est tenu au château de Colonster, le 10 avril dernier, et a traité deux cas de décision financière en présence de nombreux délégués d'entreprises wallonnes et bruxelloises. La discussion des cas fut animée respectivement par M. P.H. Halloy, Sous-Directeur du siège de Bruxelles de la First National City Bank et par M. Pierre Bartholin, Directeur des Services financiers de la Compagnie Pêchiney à Paris. Après cette fructueuse journée, les participants furent reçus au domicile de M. L.G. Fraigneux, Président de l'Association et membre de notre Conseil, où un cocktail était servi à leur intention. Il nous est agréable d'adresser aux dirigeants de cette Association toutes nos félicitations pour la mise sur pied de cette intéressante formule de formation continuée.

Nous sommes heureux de signaler enfin que l'A.L.D.Lg. prépare, en ce moment, une cinquième édition de son Annuaire. Les diplômés en sciences commerciales ou économiques qui seraient désireux d'y figurer sont priés de prendre contact, au plus tôt, avec le Secrétaire Général, M. Marcel Servais, 16, place du Congrès, 4000 Liège.

Entreprises Sanitaires

Plomberie – Zinguerie – Gaz – Couverture

Victor FAUCONNIER

LAUREAT DU TRAVAIL

Rue de la Station 86 — 4600 CHENEE

Téléphone : 65.08.18

In Memoriam

Nous avons été vivement émus par la perte d'un des membres de notre Conseil, M. Albert SEVERYNS, Professeur émérite à la Faculté de Philosophie et Lettres. Son décès, survenu le 8 janvier dernier, endeuille particulièrement notre Association dont il était Administrateur depuis 1956.

Nous avons eu à déplorer le décès de plusieurs membres du Corps professoral de l'Université : M. Fernand CASTERS, Professeur émérite à la Faculté de Droit, le 2 janvier dernier; M. Marcel DALLEMAGNE, Professeur à la Faculté de Médecine, le 24 septembre 1969; M. Paul FOURMARIER, Professeur émérite à la Faculté des Sciences et doyen d'âge de notre Association, le 20 janvier dernier.

Nous avons été profondément attristés par la disparition, le 16 septembre 1969, de M. René CORDONNIER qui fut Secrétaire administratif de l'Association de 1953 à 1959 (1).

C'est avec un très vif regret que les Amis de l'Université ont appris le décès de plusieurs membres fidèles qui, depuis de nombreuses années, apportaient à l'Association un précieux appui.

- MM. Gaston ANTOINE (3.11.69);
Jules BALFROID, Docteur en médecine 1940, Licencié en science dentaire 1942 (1.9.69);
André BERTRAND, Ingénieur civil électricien 1942 (31.3.70);
René BROSIUS, Ingénieur civil métallurgiste 1925 (1.11.69);
Willy BRUNINX, Docteur en médecine 1943 (25.3.70);
Hyacinthe CHAUDOIR, Ingénieur civil des mines 1929 (19.2.70);
Emile DANTINE (19.6.69);
Stephane DAUBY, Docteur en philosophie et lettres 1911 (19.6.69);
Albert DEJARDIN, Ingénieur civil des mines 1923 (18.10.69);
Marcel DELRUE, Ingénieur électricien 1921 (9.2.70);
Pierre DEMOULIN, Docteur en médecine 1934, Licencié en science dentaire 1935 (16.9.69);
Robert DESTORDEUR, Ingénieur civil mécanicien 1951 (22.8.69);
Emile DRIESSEN-BAIVY, Docteur en droit 1950, Licencié en notariat 1949 (Sept. 1969);
Edmond DUMOULIN, Ingénieur civil des mines 1912, Ingénieur électricien 1914 (12.11.69);
Fernand HAINAUT, Docteur en droit 1949 (21.1.70);
Jacques HENRICOT, Ingénieur mécanicien 1927 (13.1.70);
Joseph HUWART, Docteur en médecine 1923 (28.6.69);
Lucien JACQUES-HOUSSA, Docteur en droit 1929, Candidat notaire 1929 (15.4.70);
Pierre JAMAR, Candidat notaire 1921 (16.12.69);

(1) Le lecteur voudra bien trouver, en page 33 du présent numéro, la notice nécrologique spécialement consacré à la mémoire de M. René CORDONNIER.

- Paul LARDINOIS, Pharmacien 1929 (11.2.70);
 Jean LE MAIRE, Docteur en droit 1909, Candidat notaire 1910 (20.8.69);
 Maurice L'HOEST, Ingénieur civil des mines 1899, Ingénieur électricien 1914 (8.9.69);
 Jean MAHAIM, Ingénieur civil des mines 1921, Ingénieur électricien 1921 (21.3.70);
 Edgard MEURIS, Docteur en médecine 1944 (13.2.70);
 Henri MOREAU, Ingénieur civil des mines 1925, Ingénieur électricien 1926 (28.11.69);
 Jules MUSCH, Docteur en droit 1906 (20.8.69);
 Jean-Pierre NEYBERGH, Licencié en philologie romane 1960 (10.12.69);
 Victor NIHON, Docteur en droit 1931 (17.11.69);
 Léon NONET, Docteur en médecine 1935 (6.4.70);
 Jean PAULUS, Pharmacien 1929 (6.4.70);
 Ferdinand PICKART, Docteur en sciences physiques et mathématiques 1927 (9.2.70);
 Hubert RAMELOT, Docteur en sciences chimiques 1924 (1.2.70);
 Martin RISACK, Ingénieur électricien 1909 (4.11.69);
 Georges TIBO, Ingénieur mécanicien 1922 (14.10.69);
 Charles TIMMERMANS, Docteur en droit 1922, Candidat notaire 1923 (15.3.70);
 Emile VAN CAN, Licencié en science dentaire 1935 (31.1.70);
 M^me Marcelle VAN HAVERBEKE-BINAME, Inspectrice de l'Enseignement (9.2.70);
 MM. Nicolas VERJUS, Docteur en médecine 1964 (11.2.70);
 Maurice WAHA, Docteur en droit 1905, Candidat notaire 1905 (21.4.70);
 Valère WILMET, Docteur en médecine 1956 (11.12.69);
 M^{lle} Anne XHAUFFLAIRE, Licenciée en sciences botaniques 1964 (13.10.69).

L'Association renouvelle aux familles éprouvées de ces Amis de l'Université disparus, l'expression de sa très vive sympathie.

Nouveaux membres de l'Association

Liste clôturée le 31 mars 1970.

MEMBRES PROTECTEURS :

BAGUETTE Albert, Ing. civ. mines 1924 - BAUDINET Georges, D^r dr. 1949 - BERTRAND Jules, Ing. civ. aéro. 1943 - BERTRAND Omer, Cand. not. 1929 - COLON Pierre, Ing. civ. électro-méc. 1955 - CORTEIL René, Ing. civ. mines 1906 - DALEM Jacques, D^r méd. chir. acc. 1945 - DANTHINE Edmond, D^r méd. chir. acc. 1943 - DELCOUR François, D^r dr. 1961 - DELRUELLE Jules, Ing. chim. 1926 - de MARNEFFE Albert, D^r dr. 1942 - de SCHAETZEN Bertrand - DESSARD Robert, Ing. civ. mines 1928 - DRICOT André, Lic. sc. écon. 1952 - HANSOUL Jules, D^r méd. chir. acc. 1936 - HOUART Marcel - LAMY Emile, D^r dr. 1946 - LAZAR Octavian, D^r sc. bot. 1936 - LOUIS-BAR Denise, D^r méd. chir. acc. (Bruxelles) - MAGNEE Daphné, D^r méd. chir. acc. 1948 - MARECHAL Pierre, D^r méd. chir. acc. 1945 - NOEL Paul, Ing. civ. méc. 1953 - PAQUOT Guy, Ing. civ. mines 1928 - RIGO Jacques, Ing. civ. mines 1940 - RUTAGWENDA Hyacinthe, D^r dr. 1963 - TUPIGNY Alfred, D^r méd. chir. acc. 1968 - TUPIGNY M^{me} - Entreprises FOULON S.P.R.L. - Union des Centrales Electriques Linalux-Hainaut.

MEMBRES EFFECTIFS :

ADAM-MEYS Andrée, Pharm. 1969 - ALEXANDRE Gilbert, D^r méd. chir. acc. 1969 - ANGENOT Paul, D^r méd. chir. acc. 1969 - ATILLA Hüsnü, Ing. chim. 1969 - BALFROID Claudette, Ing. phys. 1969 - BALFROID Marcelle, Pharm. 1969 - BALTEAU Claude - BALTEAU M^{me} - BALTUS Paul, Lic. adm. aff. 1969 - BAUDART Jean-Pierre, D^r méd. chir. acc. 1969 - BAWIN Gilbert, D^r méd. chir. acc. 1969 - BAYARD Alain - BEMELMANS Jean-Marie, Ing. civ. const. 1968 - BENOIT-MOURY Annette, D^r dr. 1966 - BERTHUS-PAQUES Denise, Pharm. 1969 - BERTRAND Gérard, D^r méd. chir. acc. 1969 - BIALASZCZYK Georges, Lic. sc. com. col. 1955 - BIENFAIT Jules, Cert. sc. com. 1920 - BIHET Oscar-Louis, Ing. civ. mines 1932 - BINET Gilbert, D^r méd. chir. acc. 1969 - BLANQUET Jean, Cand. Ing. civ. 1922 - BOILEAU Aline, Lic. philo. germ. 1969 - BOLLE Albert, Ing. civ. const. 1969 - BONHOMME Mathieu, Pharm. 1969 - BONHOMME-SCHLAG Marie-Thérèse, Pharm. 1969 - BONMARIAGE Raymond, Lic. sc. chim. 1969 - BOSERET Albert, D^r dr. 1943 - BOSLY Hubert, Lic. sc. dent. 1969 - BOUILLE Joseph, D^r méd. chir. acc. 1926 - BOUFFIOUX Christian, D^r méd. chir. acc. 1969 - BOURDOUXHE Suzanne, D^r méd. chir. acc. 1969 - BOURGUIGNON M^{me} - BOVERIE Jean-Pierre, D^r méd. chir. acc. 1969 - BRAGARD Adolphe, Ing. civ. chim. 1950 - BRAIVE M^{me} - BRANDT Claude, Ing. phys. 1969 - BROCK Willy, Lic. adm. aff. 1969 - BROERE M^{me} - BRONCKART Jean-Paul, Lic. ps. 1969 - BRONCKART-CORNIL Françoise, Lic. ps. 1969 - BRUNET Jacques, Lic. sc. dent. 1969 - BRUYERE M^{me} - BUDO Francine, Lic. sc. chim. 1969 - BURRION Max, Lic. or. sél. pr. 1964 - BURY Marcel, D^r méd. chir. acc. 1969 - BUSTIN Joseph, D^r méd. chir. acc. 1969 - BYLYNA Wolodymyr, Cond. civ. 1969 - CALLUT Irène, Pharm. 1969 - CASTERS Pierre, D^r méd. chir. acc. 1969 - CAVENAILE Pierre, D^r dr. 1969 - CHAPELLE Jean-Paul, Pharm. 1969 - CHARDON Arlette, D^r méd. chir. acc. 1969 - CHARPENTIER Philippe, Pharm. 1969 - CHEVIGNE Roland, Lic. sc. chim. 1963 - CLOSSET Juliette, Lic. sc. zool. 1969 - COEN Robert, Lic. sc. soc. 1969 - COLLE René, D^r méd. chir. acc. 1969 - COLLINGE Jean-Claude, Pharm. 1969 - COMMINS Daniel, Ing. civ. électron. 1964 - COOLEN André, Lic. ps. 1969 - COOLEN M^{me} - CORMEAU Paul, Lic. philo. rom. 1967 - CORMEAU-ROAULT Paulette, Lic. philo. rom. 1967 - CORNELIS Etienne, Lic. hist. litt. orient. 1950 - CORSWAREM Francis, D^r méd. chir. acc. 1969 - COUCHARD Marcel - COURA André, D^r méd. chir. acc. 1969 - CREVECEUR M^{me} - CRUSTIN Jean, Ing. phys. 1969 - CUELENAERE José, D^r méd. chir. acc. 1969 - CUYPERS Charles, D^r méd. chir. acc. 1969 - DACIER Christian, Lic. adm. aff. 1969 - D'ANS Christiane, D^r méd. chir. acc. 1969 - DAOUT Paul, Lic. adm. aff. 1969 - DAVISTER Ghislaine, D^r méd. chir. acc. 1969 - DEBRUCHE M^{me} - DECKERS Pol, D^r dr. 1969 - DECUYPER Marie-Thérèse, D^r dr. 1969 - de BIDLOT-THORN Jean, D^r dr. 1958 - DEFELDE Yvan - DEFOURNY-MORELLE Monique, Cert. hist. art archéo.

1959 - DEHON Nicole, D^r méd. chir. acc. 1969 - DELAIVE Robert, D^r méd. chir. acc. 1969 - DE LEVAL M^{me} - DELHEZ Jean-Paul, Ing. civ. arch. 1968 - DELLACHERIE Guy, Ing. civ. électron. 1964 - DELLICOUR Léopold, Pharm. 1969 - DE LONGUEVILLE Jacques, Pharm. 1959 - DELVAUX M^{me} - DELVAUX Maurice, Cond. civ. 1969 - DELVIGNE Francis, Lic. sc. chim. 1969 - DE MEYTS Pierre, D^r méd. chir. acc. 1969 - DEMINE Léon, D^r dr. 1958 - DEMINE-COLLARD Line, Lic. hist. art archéo. 1957 - DEMOULIN M^{me} - DEMOULIN Louis, Lic. hist. mod. 1966 - DENIS Léopold, Lic. sc. écon. 1968 - DENIS Paul, Lic. adm. aff. 1969 - DE RIDDER Félix, Ing. civ. chim. 1962 - DE ROOVER-CHARLIER Nadine, D^r dr. 1968 - DE RUDDER Paul, Ing. const. civ. (Gand) - de RYCKMAN de BEETZ André, Cand. phil. lettres 1920 - de SAINT-MOULIN Marina, Lic. adm. aff. 1969 - DESCAMPS André, Lic. or. sél. pr. 1960 - DESCAMPS M^{me} - DESIROTTE Nicole, Ing. phys. 1967 - DETHIER Paul - DETIENNE-BRASSINNE Louise, Lic. hist. art archéo. 1924 - DETRY Nicole, Pharm. 1969 - DEUSE Michel, Ing. civ. électro-méc. 1969 - DEWART Pierre, D^r méd. chir. acc. 1969 - DISCRY M^{me} - DOEBELI Jacques, Lic. philo. rom. 1968 - DOEBELI - VAN HAMME Nicole, Lic. philo. rom. 1966 - DOR Paul, Ing. phys. 1969 - DORTHU Roland, Ing. chim. 1968 - DRION Marcel, Cand. phil. lettres 1942, D^r dr. (Louvain) - DUBART-WATRIN Elisabeth, Lic. sc. phys. 1967 - DUCKERTS Marianne, D^r méd. chir. acc. 1969 - DUFAYS Jacques, Cand. phil. lettres 1940 - DUFOUR René, Lic. sc. chim. 1969 - DUJARDIN Jean-Claude, Etudiant - DUMOULIN Frédéric - DUMOULIN M^{me} - DUPLAT M^{me} - DUPLOUY-VANDEWEERT Renée, Lic. sc. chim. 1950 - DUPONT M^{me} - DUPREZ André, Pharm. 1969 - ELOY Daniel, Lic. adm. aff. 1969 - ENGLEBERT Edith, Lic. philo. rom. 1968 - FALAGIARDA Erino, Lic. sc. com. cons. (H.E.C.C.) - FEROU-MONT-DE FIZE Geneviève, D^r méd. chir. acc. 1969 - FIRQUET Marie-Paule, Lic. sc. zool. 1969 - FOIDART Jacqueline, Lic. sc. zool. 1969 - FRANCKSON Joseph, D^r méd. chir. acc. 1969 - FRENAY Jacques, D^r méd. chir. acc. 1969 - GAHIGA Médart, Cand. sc. nat. méd. 1963 - GAILLARD Paulette, Lic. philo. clas. 1969 - GARANT-WETZ Marguerite, Lic. sc. écon. 1962 - GASPART Michel, Pharm. 1969 - GEORTAY Pierre, D^r méd. chir. acc. 1969 - GERARD Jean-Marie, Ing. civ. const. 1967 - GERARDY Jean-Marie, Ing. civ. const. 1969 - GERMAIN-DEMOULIN Agnès, Lic. philo. clas. 1969 - GERMEAUX Albert, Ing. civ. méc. 1941 - GILBERT Michel, Pharm. 1969 - GILET Jean, Lic. sc. soc. 1969 - GILSON Guy, D^r méd. chir. acc. 1959 - GODEFROID Joseph, Lic. ps. 1968 - GOTTSCHALK Jean, Pharm. 1969 - GOVAERTS Albert, Lic. philo. rom. 1942 - GOVAERTS M^{me} - GRAITSON Joseph, Ing. civ. électro-méc. 1968 - GRAS M^{me} - GREGOIRE Edmond, D^r philo. rom. 1928 - GREVESSE M^{me} - GRODENT Michel, Lic. philo. clas. 1969 - GROMESCH Marcel, D^r méd. chir. acc. 1969 - GROVES Jacques, D^r méd. chir. acc. 1969 - GUION Armand, Lic. sc. math. 1956 - HALLEUX M^{me} - HAUREGARD Léon, Lic. sc. math. 1969 - HEINEN Francine, D^r dr. 1969 - HELEVEN François, Lic. sc. com. (H.E.C.C.) - HENNUY Gustave, Lic. phil. 1940 - HENRARD Jean-Marie, Pharm. 1943 - HENRION Alfred, Lic. pays dév. 1969 - HENRIST Marc, Lic. sc. phys. 1965 - HENRIST-GILLIEUX Michèle, Lic. sc. chim. 1967 - HENROTTIN Christian, Lic. sc. com. fin. 1969 - HENRY Alfred, Ing. civ. const. 1942 - HENRY Jean-Claude, Lic. philo. rom. 1967 - HENRY-BOUCHEZ Marie-Claire, Lic. philo. rom. 1967 - HENRY Victor, D^r méd. chir. acc. 1969 - HENSCHÉL Claude, Lic. sc. phys. 1969 - HENSCHÉL Viviane, Pharm. 1969 - HERBRANDT José, Ing. civ. électron. 1968 - HERCK Joseph, Pharm. 1969 - HERMESSE Gérald, Ing. civ. électro-méc. 1968 - HOCHART Guy, Lic. sc. math. 1964 - HOURLAY Paul, Ing. civ. chim. 1968 - HUBEAU Francis, Lic. philo. germ. 1969 - HUBERT M^{me} - ISTAT Yves, Lic. sc. com. (H.E.C.C.) - JACOBS Jean-Louis, D^r méd. chir. acc. 1969 - JACQUES Gérald, Lic. sc. éd. 1969 - JACQUES Maurice (R.P.), D^r dr. 1947 - JADOUL Francis, Lic. philo. rom. 1969 - JONET Michel, Lic. sc. écon. 1969 - JOSET Jean-Pierre, D^r méd. chir. acc. 1959 - KETELSLEGERS Jean-Marie, D^r méd. chir. acc. 1969 - KIRCHMANN René, Lic. sc. nucl. 1968 - KLINKENBERG Jean-Marie, Lic. philo. rom. 1967 - KOHL Jacques, D^r méd. chir. acc. 1954 - KOKELBERG Jean, Lic. philo. rom. 1969 - KRAEWINKELS Pierre, Ing. civ. const. 1958 - KRUYTS Raymond, Lic. adm. aff. 1969 - LAGUESSE Bernadette, Lic. ps. 1969 - LAMBERT M^{me} - LAMBERTS Paul, Ing. élect. (Paris) - LAMBRECHT Jean-Marie, Ing. électro-méc. 1969 - LAMOTTE Daniel, Ing. phys. 1966 - LAMOTTE Paul, D^r méd. chir. acc. 1969 - LAMOUREUX Jean-Jacques, Ing. civ. const. 1968 - LATIN Danielle, Lic. philo. rom. 1966 - LAURENT Claudette, Lic. sc. zool. 1969 - LAURENT Louis, Ing. civ. électron. 1956 - LAURENT-ALEWAETERS Régine, Lic. sc. chim. 1954 - LEBEGGE Georges, Lic. sc. math. 1963 - LEBLANC M^{me} - le CLEMENT de SAINT-MARÇQ Pierre, Lic. sc. chim. (Bruxelles) - LECLERCQ Henri, Lic. sc. phys. 1969 - LEDIEU René, D^r méd. chir. acc. 1969 - LEDUC Christian, D^r méd.

chir. acc. 1969 - LEGROS Emile, D^r méd. chir. acc. 1969 - LEINARTZ Claude, Lic. adm. aff. 1969 - LEJEUNE William, D^r dr. 1937 - LE MAIRE Guy, D^r méd. chir. acc. 1969 - LEMAIRE Jean-Paul, Ing. chim. 1969 - LETAWE José, D^r méd. chir. acc. 1967 - LIBENS Hubert, Ing. civ. électro-méc. 1969 - LIEGEOIS-LEKEU Laure, Lic. philo. germ. 1935 - LIEMER Guy, Lic. adm. aff. 1969 - LIPPERT Jacqueline, Pharm. 1969 - LOOP Maurice, Ing. civ. mines 1937 - LOOP-MAES Hélène, Lic. sc. com. fin. 1938 - LOUIS Jean-Claude, Pharm. 1969 - LOUPPE Jacqueline, Lic. hist. art archéo. 1969 - MAGNERY M^{me} - MAGOTTEAUX Paul, D^r méd. chir. acc. 1969 - MAKKLOUF Azzam, Pharm. 1969 - MALCHAIR Jean-Marie, Lic. ps. 1969 - MALEK MANSOUR KADJAR Shirin, D^r méd. chir. acc. 1969 - MALEUQ Robert, D^r méd. chir. acc. 1969 - MALMENDIER Claude, Pharm. 1969 - MALPAS Jacques, Lic. philo. rom. (J.C.) - MAQUILLE Jean-Claude, Pharm. 1969 - MARCHAL M^{me} - MARCHANDISE Alphonse, Cond. civ. 1953 - MARCHANDISE M^{me} - BARBIER Francine, D^r méd. chir. acc. 1969 - MASCAUX Ernest - MASSART Joseph, Ing. civ. métal. 1943 - MASSAUT-NOIROUX Jeanne-Marie, Lic. hist. 1955 - MASSON Jacques, Lic. sc. com. fin. 1968 - MATHOT Fernand, Pharm. 1969 - MATHOT Hubert, Cert. sc. com. 1921 - MEDAUAR Odette, D^r dr. (Sao Paulo) - MEERTEN Jean, Cond. civ. 1944 - MEESSEN Lamberte, Pharm. 1969 - MERCENIER Arthur, Lic. adm. aff. 1969 - MEURICE Françoise, Lic. philo. clas. 1969 - MICHEL François, Ing. civ. électro-méc. 1969 - MIEST Claude, Ing. civ. const. 1969 - MIGNON Jean, D^r méd. chir. acc. 1969 - MINGUET René, D^r méd. chir. acc. 1969 - MOL André-Marie, Ing. phys. 1969 - MOMMENS Jean-Pierre, D^r méd. chir. acc. 1969 - MOREAU Alain, Ing. civ. électro-méc. 1969 - MORMONT Christian, Lic. or. sél. pr. 1964 - MORMONT M^{me} - MOUCHETTE Louis, Pharm. 1969 - MOUREAU Jean, Lic. sc. écon. 1954 - NAGELMACKERS M^{me} - NAMUR Bernard, Lic. philo. germ. 1969 - NAUTET Jean, Ing. civ. électro-méc. 1969 - NEUPREZ Pierre, D^r méd. chir. acc. 1942 - NIHOUL M^{me} - NOEL Daniel, Ing. civ. chim. 1969 - NOLS Emile - NOLS-LE ROUX Micheline, Lic. sc. com. fin. 1965 - NOTTET Willy, D^r méd. chir. acc. 1969 - NUSGENS Pierre, Ing. civ. électron. 1963 - NUSGENS-RICHELLE Berthe, Pharm. 1966 - OVERATH M^{me} - PAHAUT Jacques, Lic. sc. com. fin. 1968 - PAQUAY Paul, Cand. sc. nat. méd. 1924 - PARENT Joseph, Lic. sc. math. 1943 - PAROTTE Claude, Lic. adm. aff. 1969 - PASQUAZZO Daniel, Lic. hist. anc. 1969 - PASTORET Pierre-Paul, Ing. phys. 1969 - PAULUS Alfred, Pharm. 1910 - PECHENY Pol, Lic. éd. phys. 1943 - PEETERMANS Francis, Lic. sc. dent. 1969 - PETIT Claire, Pharm. 1969 - PETIT Dominique-Léon, Lic. sc. chim. 1969 - PETIT Joséphine, Lic. éd. phys. 1969 - PHILIPPOT Pierre, Pharm. 1969 - PIERARD Jean-Marie, Ing. civ. électro-méc. 1969 - PIERLOT André, Ing. civ. mines 1952 - PIERLOT-NOEL Denise, Lic. hist. 1951 - PIGNEUR Alain, Lic. philo. rom. 1969 - PIRLET André, Cand. hist. art archéo. 1938 - PIRLET Arlette, D^r dr. 1969 - PLOUMHANS Marie-Thérèse, Lic. sc. chim. 1967 - POLMANS Réginald, Ing. civ. métal. 1966 - POOLS Michèle, Lic. sc. zool. 1969 - POTHIER Jacqueline, Pharm. 1969 - POTT Claudine, Etudiante - QUITIN Jean-Marie, Ing. phys. 1969 - RADERMECKER Maurice, D^r méd. chir. acc. 1958 - RAHIER Fanny, Pharm. 1969 - RASE Claude, Ing. civ. électron. 1969 - REINTJEN Hélène, D^r dr. 1969 - REMACLE Jacques, Ing. civ. électron. 1967 - REMACLE-DECOUX Geneviève, Cand. sc. pharm. 1957 - REMY Georges, D^r philo. rom. 1931 - REMY M^{me} - DUMOULIN Yvonne, D^r philo. clas. 1930 - RENARD Philippe, D^r dr. 1969 - RENARDY Christine, Lic. hist. 1969 - RENNOTTE Stany, Ing. civ. électro-méc. 1969 - RICHARD Guy Ing. civ. métal. 1967 - RICHE Michel, Lic. sc. chim. 1964 - RICHLICH Henri, Pharm. 1969 - RIGO Pierre, D^r méd. chir. acc. 1969 - RIHON Noël, Ing. phys. 1969 - RIXHON Paul, Lic. adm. aff. 1969 - ROBERTY Raoul, Ing. élect. 1904 - ROEGIERS Jean-Claude, Ing. civ. const. 1969 - ROMBAUX Jean-Claude, D^r méd. chir. acc. 1969 - RONDAL Jacques, Ing. civ. const. 1969 - SAUCIN-MEULENBERG Marguerite, Lic. sc. zool. 1969 - SCHMITZ M^{me} - SCHOENAERTS Jacqueline, Lic. hist. art archéo. 1969 - SCHORKOPS M^{me} - SCHOUPPE François, Ing. phys. 1969 - SCHROEDER Christian, Ing. civ. const. 1969 - SCHULZ Alphonse, Lic. adm. aff. 1969 - SCOHY M^{me} - SEELIGER Jeanne, D^r méd. chir. acc. 1969 - SERVAIS Roger - SIMON René, Lic. sc. géog. 1936 - SIMON-BOSMAN Colette, Lic. sc. géog. 1936 - SIMONIS Jean, Lic. sc. phys. 1969 - SMAL Simone, Lic. philo. rom. 1969 - SMONS M^{me} - STASSART Danièle, Lic. ps. 1969 - STIERNET Serge-Michel, Lic. sc. écon. 1952 - STIEVENART Jeanine, Lic. sc. zool. 1969 - SWERTS Raymond, D^r dr. 1951 - THIRAM Bernard, Lic. sc. dent. 1969 - THOUMSIN Henry, D^r méd. chir. acc. 1969 - THYS Henri, Lic. éd. phys. 1964 - TIBAUX Jean-Paul, Ing. phys. 1969 - TILMAN André - TOUBEAU Abel, Lic. sc. com. appl. pays dev. 1967 - TOUBEAU Arille, Lic. éd. phys. 1965 - TOUBEAU-MIGNOLET Suzy, Lic. éd. phys. 1965 - TOUSSAINT Suzanne, Lic. sc. math. 1969 - TROQUETTE René, Ing. chim. 1968 - VANDENBERGH Henri,

D^r méd. chir. acc. 1969 - VANDERBORGHT Philippe, Lic. sc. chim. 1969 - VAN DER KAA Claude, Lic. sc. soc. 1969 - VAN GHELUWE M^{me} - VANGRAMBESIN Jean, Lic. adm. aff. 1969 - VANHAREN Jean-Marie, Pharm. 1969 - VANWERTS Pierre - VANWIJK Romain, D^r méd. chir. acc. 1969 - VERSIE Jean-Marie, Ing. civ. électro-méc. 1965 - VETCOUR Jean-Marie, Ing. civ. chim. 1969 - VIEUJEAN Michel, Lic. philo. rom. 1968 - VIGNERON Jean, D^r méd. chir. acc. 1969 - VINCENT M^{me} - WAGENER-KILGUS Suzanne, D^r méd. chir. acc. 1939 - WAROQUET Alain, D^r méd. chir. acc. 1969 - WAROQUIER Christian, D^r méd. chir. acc. 1969 - WAROQUIER-CAPOUILLEZ Jacqueline, D^r méd. chir. acc. 1969 - WEBER Robert, Pharm. 1955 - WEROTTE Monique, Etudiante - WERY Philippe, Pharm. 1969 - WEYLAND Pierre, Lic. sc. phys. 1969 - WILQUET Eddy, Lic. sc. soc. 1969 - WILMET Solange, Lic. philo. rom. 1967 - WYNANTS Armel, Lic. philo. germ. 1968 - WURTH-RENTIER Jeannine, Lic. sc. soc. 1953 - ZICOT-HOUTERS Laure, D^r méd. chir. acc. 1969 - ZUINEN-TILKIN Monique, Pharm. 1969 - ZURSTRASSEN Patrick, Ing. civ. ind. text. 1969 - S.A. Priba.

REPertoire DES ANNONCES

Acior (pp.) 42 — Ansul International, 32 — Assurances Générales, couverture 4 — Assurances Patriotique, 1 — Banque de Schaetzen, 42 — Editions Wesmael-Charlier, 41 — Entreprises Fauconnier, 46 — Entreprises Verbiest-Dolhain, 52 — Etablissements Laurenty, 53 — Fabrique Nationale, 53 — Hôtels Amigo, 32 — Imprimerie Maison d'Édition, 54 — Imprimerie Michiels, 30 — Librairie Bellens, 52 — Ménage et Jowa, couverture 3 — Métalcub, 30 — Phénix Works, 30 — Réforme et Nizet, 32 — Restaurant Capri, 32 — Société Générale de Banque, 2.

LIBRAIRIE

J. BELLENS

S.A.

Téléphone : 23.78.60 (7 l.)

Dépositaire

des éditeurs

du monde entier

ENTREPRISES

Verbiest-Dolhain

Installations Eclairage

Force Motrice

Ventilation

Rue Bolder, 3, 3788 ZICHEN-ZUSSEN-BOLDER. Tél. 04/32.04.35 (Bureau de Liège)



**S
E
N**

Ets. Francis LAURENTY

Rue Lairesse 22 — 4000 LIEGE

Tél. 43.33.56 - 43.24.57

Service Electro-Mécanique de Nettoyage

- Entretien journalier de locaux privés et industriels
- Lavage de vitres et toitures d'usines
- Raclage, bouche-porage et entretien des parquets
- Dépoussiérage
- Grand nettoyage
- Blanchiment et peinture
- Lavage de tapis et tapis plain à domicile

Même maison à VERVIERS - BRUXELLES - CHARLEROI

**POUR
TOUS VOS
IMPRIMÉS**

Travaux de ville - Administratifs & Privés

vous devez **EN CONFIANCE**
vous adresser à

S. C. MAISON D'ÉDITION

96, avenue de Philippeville - MARCINELLE
Tél. : 07/36.25.36 - 36.45.95 (Belgique)

son imprimerie est des mieux outillées, très moderne,
hautement qualifiée, réalisant les compositions les
plus difficiles, elle est au service de la Science et
de la Technique (Chimie - Mathématiques - Physique
- Médecine - etc.)

Elle réalise pour vous : Livres et Revues - Périodiques - Fiches
Techniques - Rapports - Annuaire - Catalogues - etc... ainsi
que toute la publicité.

MÉNAGE et JOWA

J. JOWA Succ.

Assureurs - Conseils

depuis 1874

LIEGE

53, boulevard d'Avroy
Téléphone 32.38.77 (10 lignes)
Télex : 41.402

BRUXELLES - 5

78, rue de Livourne
Téléphone 38.63.10 (10 lignes)
Télex : 21.270

VERVIERS

14, rue des Minières
Téléphone 241.31 (3 lignes)

CHARLEROI

78, boulevard Tirou
Téléphone { 32.65.64
 { 31.29.78

ANVERS

50, Kipdorp
Téléphone { 31.07.26 (3 lignes)
 { 32.32.96
Télex : 32.276

HASSELT

16, place Colonel Dusart
Téléphone 269.99

GAND

2, rue Ravenstein
Téléphone 23.86.86 (2 lignes)

KINSHASA

22a, boulevard du 30 Juin
building IMMOAF
B. P. 1476
Téléphone 30.98

TOUTES ASSURANCES
PRETS HYPOTHECAIRES



**Si vous êtes prêt à payer
des millions,
l'assurance tous risques chantier
ne vous concerne pas.**

Les A.G. mettent à votre disposition une nouvelle police qui remplace avantageusement plusieurs formules de polices d'assurances dont dépendait la sécurité des chantiers de construction.

Cette nouvelle police, plus souple et plus facile, peut couvrir tous les travaux de génie civil et tous les travaux de montage (charpentes, ponts, machines...)

Téléphonez aujourd'hui même à votre courtier ou agent d'assurance. Cet expert est là pour vous aider amicalement ...et gratuitement.

A.G.

COMPAGNIES BELGES D'ASSURANCES GENERALES, 53, BOULEVARD EMILE JACQMAIN, BRUXELLES 1